

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2070 - 4 avril 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Halte aux
attaques
contre les
retraites !**



**Troupes françaises
hors d'Afghanistan !** p. 5

M 06189 - 2070 - F: 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Faute d'HLM, Boutin veut diminuer le nombre des locataires
 ■ Manifestation des handicapés
 ■ « Échapper à l'ISF »
 ■ Orléans : mobilisation contre les expulsions
- p. 6 ■ Troupes françaises hors de l'Afghanistan !
 ■ Mensonges sur les retraites
- p. 10 ■ Lagardère et hauts cadres d'EADS bien informés !
 ■ Ascensoristes rapaces, État complaisant
 ■ Raffinerie Total de Donges (Loire-Atlantique)

Enseignement

- p. 6 et 7 ■ Mouvements dans l'Éducation
 ■ Écoles du Val-de-Marne
 ■ Collège Jean-Vilar - La Courneuve
 ■ Castelnaudary (Aude)
 ■ Lycée Voltaire Paris
 ■ CNED Rouen
 ■ L'Éducation nationale embauche... des retraités !

Dans le monde

- p. 8 et 9 ■ Turquie : le gouvernement Erdogan fragilisé
 ■ Chypre : la voie difficile de la réunification
 ■ États-Unis : Mumia Abu-Jamal n'est plus dans le couloir de la mort
 ■ Roumanie : Renault Dacia, la lutte continue

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Sanofi-Aventis Vitry : pas de licenciements !
 ■ Mondial Assistance : pour l'augmentation des salaires
 ■ Antilles-Guyane : succès de la grève à France Télécom
 ■ Vétusté des barrages : risque pour la population
- p. 12 ■ Journée de grève aux impôts
 ■ Michelin-Cholet : mutilée pour les profits
 ■ SMOBY : un patron sous les verrous
 ■ Sans-papiers doublement victimes
- p. 13 ■ Renault Douai : la direction recule
 ■ Arcelor-Mittal Gandrange : fermeture de l'aciérie
- p. 14 ■ Hôpital Saint-Antoine - Paris 12' : l'embauche est urgente !
 ■ Maternités fermées
- p. 15 ■ SNCF : ça roule... pour qui ?
 ■ Gare de Paris Nord : productivité et sécurité

La Fête de Lutte Ouvrière de Presles les 10, 11, 12 mai

- p. 16 ■ Le programme, les informations

• Manifestation le 5 avril

À bas la politique anti-immigrés !

À l'appel de nombreuses associations, auxquelles s'est jointe Lutte Ouvrière, une manifestation nationale a lieu samedi 5 avril pour réclamer la régularisation de tous les sans-papiers. Mais pas seulement : car c'est aussi une manifestation contre la politique de Sarkozy qui stigmatise tous les immigrés, avec ou sans papiers, et qui les désigne comme responsables des maux dont souffrent les plus pauvres.

Pour appliquer cette politique discriminatoire et raciste, de plus en plus de policiers sont mobilisés pour les rafles au faciès. La CGT de la Fonction publique d'Ile-de-France dénonce les pressions que les préfets font subir aux fonctionnaires pour qu'ils fassent du chiffre et refusent des régularisations. Dans les Hauts-de-

Seine, la préfecture de Nanterre est devenue une véritable souricière pour les étrangers apportant des justificatifs pour leurs dossiers. Cette année, plus de 200 ont été appréhendés aux guichets.

Des syndicats de la magistrature et d'avocats s'élèvent contre une justice d'exception envers les étrangers. La ministre de la Justice, Rachida Dati, met les procureurs au service des rafles et elle voudrait en plus simplifier les procédures d'expulsion. Quant à Kouchner, il fait une mise en scène indécente pour l'accueil de

500 Irakiens chrétiens en France, mais il s'oppose à la régularisation des réfugiés irakiens qui y sont déjà !

Toutes ces mesures arbitraires, arrestations, emprisonnements, expulsions, provoquent quotidiennement des drames, brisent des familles et parfois tuent ! Le 12 février, à Meudon, un jeune réfugié kenyan de 20 ans, John Maina, s'est suicidé par désespoir alors qu'il allait être expulsé. Symboliquement, son portrait sera en tête de la manifestation à Paris.

Louis BASTILLE

Manifestation nationale, samedi 5 avril dans plusieurs villes.

à Paris, rendez-vous à 14 h 30, place d'Italie pour aller au ministère de l'Immigration, rue de Grenelle.

• La banderole du match PSG-Lens

Les odieux du stade

La présence, lors de la finale de coupe de la Ligue PSG-Lens au Stade de France à Saint-Denis, d'une immense banderole insultant les gens du Nord (« *Pédophiles, chômeurs, consanguins : bienvenue chez les Ch'tis* ») a fait du bruit. À juste titre.

Pendant, certains joueurs et responsables sportifs que les médias ont interrogés ont préféré minimiser l'affaire, tout en disant leur dégoût. La presse a elle aussi condamné ces actes, mais, tel *Le Parisien*, elle les a parfois présentés comme le fait « d'une poignée de décervelés ».

Sur un fond de manifestations racistes, fréquentes dans les rencontres de football, cette banderole choque d'abord par l'ampleur d'une opération qui suppose la participation et la coordination de dizaines d'intervenants et des complicités bien plus nombreuses. Car il

a fallu faire entrer la banderole dans le stade, l'y transporter en pièces détachées jusqu'à la tribune sud, l'assembler dans le bon ordre, ce qui suppose un groupe bien coordonné de plusieurs dizaines, au moins, de personnes. Et cela ne devait rien au seul cerveau échauffé (pour

autant qu'ils en aient un) de quelques supporters abrutis.

Le texte de cette banderole illustre aussi les options politiques de ces curieux supporters, insultant les Nordistes comme « *chômeurs* », reprenant à leur compte tout ce qu'on avait entendu de plus bas sur les

quartiers populaires, lors de l'affaire d'Outreau.

Il y a longtemps qu'on savait qu'entre certains clubs de supporters et l'extrême droite les liens sont étroits. En voilà une preuve de plus.

Pierre LAFFITTE



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte))
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 31 mars

S'opposer aux attaques contre les retraites



« Inéluctable », le passage à 41 ans de cotisation pour toucher une retraite pleine, vient d'affirmer encore Xavier Bertrand, le ministre des Affaires sociales. « Inéluctable », oui, du point de vue d'un gouvernement qui applique servilement la politique que lui dicte le grand patronat. « Inéluctable », oui, tant qu'il peut impunément prendre des mesures destinées à appauvrir le monde du travail pour augmenter les profits élevés des

entreprises.

Les ministres répètent des banalités du genre : on n'y peut rien, c'est la démographie, c'est l'allongement de la durée de vie qui font qu'il y a de moins en moins d'actifs pour de plus en plus de personnes âgées.

C'est un mensonge par omission car ils oublient volontairement l'augmentation incessante de la rentabilité du travail. Chaque actif produit bien plus de richesses qu'il y a trente ou cinquante ans. Chaque travailleur de l'industrie automobile sait que de plus en plus de véhicules avec de moins en moins d'ouvriers sortent des chaînes, au prix d'une fatigue plus grande et d'une usure avant l'âge. Il en va de même dans toutes les branches de l'activité productive.

Si le surplus de productivité ne se transformait pas intégralement en profit supplémentaire pour les entreprises, il y aurait de quoi payer une retraite convenable à tous les retraités et réduire le temps de travail comme le nombre d'années de cotisation.

Les ministres qui présentent l'allongement de la durée de cotisation comme inéluctable savent, ce que tout le monde sait, qu'au-delà de 55 ans à peine plus d'un tiers des travailleurs ont encore un emploi. Tout le monde sait qu'accroître le nombre d'années de cotisation pour toucher la pension de retraite complète signifie surtout réduire de façon hypocrite le montant des pensions.

Le montant des pensions est déjà lamentable pour les bas salaires, même pour ceux qui ont pu cotiser tout au

long de leur existence. Mais ceux qui n'ont pas le nombre d'annuités, à cause du chômage, de la maternité et ses suites, et nombre de travailleurs immigrés ont des retraites amputées. Souvent, leur pension dépasse à peine les 621 euros mensuels du minimum vieillesse.

Les pensions de retraite, ce n'est pas un cadeau. C'est du salaire différé. Il est inadmissible que les retraites puissent être inférieures au smic, dont le montant ne constitue vraiment pas un privilège mais un minimum vital. Et il faudrait que cette somme, ce minimum vital, soit indexée sur les hausses de prix.

Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures pour augmenter les retraites. Il suffirait d'augmenter les cotisations patronales à un taux tel que la caisse de retraite ne puisse être mise en déficit. Il n'y a pas de raison de condamner les anciens à crever littéralement de faim, surtout dans cette période d'emballlement des prix, et tout cela simplement pour ne pas toucher aux profits des entreprises.

Aucun gouvernement ne prendra, de plein gré, l'initiative d'une augmentation conséquente de la taxation des profits. Comment pourrait-il être touché par le sort des retraités alors qu'il ne l'est pas par celui des handicapés qui doivent tenter de survivre avec 628 euros par mois ?

Les retraités en sont réduits à protester comme ils peuvent. Seuls, ils n'ont guère de moyens de pression sur un patronat qui a un coffre-fort à la place du cœur ou sur un gouvernement qui en est le serviteur obséquieux.

Ce sont les travailleurs en activité qui ont la force de faire reculer patronat et gouvernement. C'est leur travail qui fait tourner l'économie et la machine à profits. Salariés, nous sommes tous les retraités de demain. Lorsque, poussés par la dégradation du pouvoir d'achat, nous engagerons la lutte inévitable pour une augmentation générale des salaires, il faudra exiger l'annulation de toutes les mesures augmentant le nombre d'années de cotisation et imposer qu'aucun salaire et aucune pension de retraite ne puissent être inférieurs au smic.

Arlette LAGUILLER

• « Rigueur », « austérité », « sérieux »...

Les mots et la chose

Trois jours durant, autour du 1^{er} avril, le Premier ministre François Fillon s'est multiplié sur les plateaux de télévision et de radio pour rassurer le peuple, répétant qu'« il n'y aurait pas de plan de rigueur, mais seulement une gestion sérieuse du budget de l'État ». L'opposition parlementaire et en particulier François Hollande, le secrétaire du Parti Socialiste, prédisent de leur côté que le gouvernement sera contraint de mettre en place « un plan de rigueur » pour équilibrer son budget et qu'il réduira donc les dépenses publiques au détriment de la population. Prédiction d'autant plus certaine et facile à faire qu'elle concerne déjà le présent !

Avec ou sans le terme de « rigueur », cela fait des années que le gouvernement réduit les dépenses publiques dans les secteurs utiles à la population. Sa politique de

« non-remplacement » d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite se traduit par des fermetures de classes, de postes, de gares, de maternités... Ses mesures de franchise médicale, de déremboursement de certains médicaments et d'économies budgétaires dans les hôpitaux imposent un moindre accès aux soins à la partie la plus pauvre de la population. En bloquant le salaire des fonctionnaires, en utilisant de plus en plus de précaires pour faire fonctionner ses services, l'État se comporte comme n'importe quel patron et participe à la diminution générale du niveau de vie des salariés. De plus le gouvernement fait ce qu'il peut pour contribuer à l'appauvrissement général des couches populaires en augmentant le moins possible le smic et les minima sociaux, ainsi qu'en réduisant les droits des chômeurs.

Fillon annonce que le gouvernement « fera des économies partout » et que « tout le monde doit faire un effort ». Ce sont ces mêmes phrases qui ont accompagné ce qui s'est appelé jadis « plan d'austérité », naguère « plan de rigueur », et s'appellera demain « plan de sérieux ». Comme à chaque fois, le « partout » veut dire « dans tout ce qui est utile à la population » et le « tout le monde » signifie « tout le pauvre monde »...

Car, loin de revenir sur les cadeaux faits aux plus riches, le gouvernement continue et continuera à diminuer leurs impôts et à financer leurs entreprises. À moins que les travailleurs ne contraignent tous ces gens à une sérieuse cure d'austérité en employant toute la rigueur nécessaire.

Paul GALOIS



Faute d'augmenter le nombre d'HLM, Boutin veut diminuer celui des locataires

La ministre du Logement, Christine Boutin, prépare un projet de loi qui pourrait réduire fortement le nombre de personnes pouvant accéder aux HLM. Le projet prévoit en effet une réduction des plafonds de ressources qui permettent de postuler à une HLM et une importante augmentation des surloyers appliqués aux personnes dépassant ces plafonds.

En ce qui concerne la réduction des plafonds, le ministère se garde d'avancer un chiffre précis, mais un récent rapport de la Cour des comptes sur la gestion du parc locatif social suggérait de les abaisser de 40 %. Si tel était le cas, le

nombre de personnes ayant le droit de postuler à un logement social serait divisé par deux et bon nombre de smicards n'auraient plus accès à une HLM, sans avoir pour autant les moyens de se loger dans le parc privé, vu les loyers pratiqués.

Le sort des personnes à revenu modeste ne serait guère plus enviable si la baisse était « limitée » à 30 % comme le suggèrent certains proches de Sarkozy ou Fillon. Selon cette hypothèse, un célibataire aux ressources dépassant 1 374 euros par mois en Ile-de-France, ou 1 185 euros dans les autres régions, ne pourrait plus prétendre à une HLM.

Quant à la question des surloyers, elle permet d'entretenir la démagogie selon laquelle le

logement social profiterait à des gens aisés, et pas aux personnes en ayant vraiment besoin. En fait 1 % seulement des locataires de HLM dépassent de 50 % et plus les plafonds de ressources actuels, fixés par exemple pour un couple avec deux enfants à 4 591 euros par mois à Paris et 3 308 euros en province. Il n'empêche que les services de Boutin planchent sur une importante augmentation des surloyers, qui pourraient être multipliés par huit dans

certains cas.

Voilà apparemment comment Sarkozy et ses ministres comptent régler le problème de la crise du logement qui frappe de plus en plus les milieux aux revenus modestes : non pas en accélérant les mises en chantier de logements sociaux mais en réduisant le nombre de ceux qui pourront prétendre à la location d'une HLM ; quitte à jeter à la rue une partie de ceux qui en bénéficient déjà.

Roger MEYNIER

• Manifestation des handicapés

On ne peut pas vivre avec 628 euros par mois !

La manifestation des handicapés, samedi 29 mars à l'appel du collectif « ni pauvres ni soumis » a rassemblé près de 30 000 personnes, selon les organisateurs, venues de toute la France pour protester contre la situation faite aux handicapés.

810 000 d'entre eux touchent une allocation adulte handicapé (AAH) de 628,10 euros par mois accordée à ceux qui sont dans l'incapacité de travailler. Elle n'avait été augmentée en janvier que de 1,1 %, comme le minimum vieillesse, mais le 25 mars, à l'approche de la manifestation, Sarkozy avait annoncé un petit coup de pouce de 31 euros, réaffirmant sa promesse électorale d'augmenter cette allocation de 25 % en cinq ans. Mais à ce rythme, en 2012 un handicapé ne toucherait que... 785 euros soit moins que le seuil de pauvreté actuel (817 euros). Avec si peu, on ne peut que « survivre », d'autant plus que les handicapés, comme

n'importe quel salarié, payent les franchises médicales et font les frais de la hausse brutale du coût de la vie.

Pancartes à l'appui, sur lesquelles on pouvait lire « Handicap, maladie = pauvreté » ou encore « 628 euros par mois, pouvoir d'achat, pouvoir de rien », les manifestants ont réclamé la création d'un « revenu d'existence » d'un montant égal au smic brut soit 1 280 euros. Ils ont aussi demandé que cette allocation ne dépende plus des revenus d'un conjoint. En effet un handicapé, en se mariant, peut perdre tout ou partie de son allocation, la loi prenant en compte les revenus du ménage, alors que, bien sûr, le handicap ne disparaît pas ni les dépenses qu'il occasionne.

Quant aux 900 000 handicapés capables de travailler, leur situation est tout aussi difficile. D'après Sarkozy lui-même, près d'un sur cinq est au chômage (17 %), soit le double de la moyenne nationale officielle. Il



existe bien depuis 1987 une loi censée contraindre les patrons d'entreprises de plus de 20 salariés à embaucher au moins 6 % de travailleurs handicapés. Mais celle loi est peu respectée et les patrons préfèrent encore verser une contribution prévue par la loi, pour se substituer à ces embauches, plutôt que de s'encombrer de travailleurs pour lesquels il faut aménager des bureaux, des postes de travail ou encore des moyens d'accès dans l'entreprise.

Après le succès de la manifestation du 29 mars, Xavier Bertrand dit avoir compris « l'attente légitime » des handicapés, dont il a reçu les représentants le mardi 1^{er} avril. Il a annoncé la tenue par Sarkozy d'une conférence nationale le 10 juin sur le thème de l'emploi des handicapés. Mais rien ne dit que les handicapés se satisferont des promesses gouvernementales.

Cédric DUVAL

« Echappez à l'ISF ! »

Le nouveau dispositif mis en place par la loi « Travail, emploi et pouvoir d'achat » ne se contente plus de faire baisser l'assiette de l'ISF, mais l'impôt lui-même : en investissant de l'argent dans une PME : 75 % de cet argent investi seront directement déduits de l'ISF, dans la limite de 50 000 euros.

Cette mesure, décidée à l'été 2007, ne plaisait pas trop aux patrons car elle ne permettait pas que cet investissement se fasse dans leur propre société. Le gouvernement s'est empressé de rectifier cette « injustice » et, depuis le début de l'année, un patron n'a plus qu'à injecter son argent dans sa propre entreprise pour se voir exonérer de tout ou partie de son ISF !

Une autre possibilité est de confier son argent à un fonds de placement spécialisé, qui se chargera de l'investir à votre place, ouvrant ainsi droit aux mêmes réductions. C'est pourquoi depuis quelques semaines, les publicités se multiplient sur internet et dans la presse économique, avec des slogans aussi alléchants que : « Echappez à l'ISF ! », ou « Etudiez votre potentiel de défiscalisation ».

Décidément l'ISF, qui n'égratignait que faiblement les grosses fortunes, va devenir encore plus symbolique.

P.V.

• Orléans

Mobilisation contre une expulsion

Onur, 9 ans, vit depuis 2005 en France, où il est scolarisé dans une école du quartier populaire de l'Argonne à Orléans. Mais bien que son père ait une promesse d'embauche en CDI, qu'un autre enfant soit né ici à Orléans, que grands-parents, oncles et tantes y soient installés de façon régulière, toutes les démarches de régularisation de la famille ont été rejete-

tées par le préfet du Loiret, qui s'est fixé l'objectif de 125 expulsions en 2008.

À l'annonce de la procédure d'expulsion, des parents d'élèves, enseignants et habitants du quartier ont aussitôt constitué un comité de soutien à Onur et sa famille, appelant à un rassemblement le 29 mars à midi devant la mairie de quartier. Des tracts ont été distribués à la sortie de l'école et sur

le marché, des pancartes et des affiches confectionnées, et plus d'une centaine de personnes, sans compter les enfants, se sont rassemblées pour réclamer « des papiers pour Onur et sa famille ».

Tous ceux qui se sont succédé au micro ont exprimé leur indignation face à l'arbitraire du préfet qui met en œuvre avec zèle la politique de Sarkozy-Hortefeux, et leur déter-

mination à imposer qu'Onur et sa famille puissent vivre à Orléans.

En attendant la décision du tribunal administratif fin avril, tous restent mobilisés pour défendre cette famille et le droit pour tous les enfants vivant en France d'y poursuivre leur scolarité.

Correspondant LO

• Afghanistan

Troupes françaises hors d'Afghanistan !

Sarkozy a finalement annoncé l'envoi de 1 500 à 1 700 soldats français supplémentaires en Afghanistan qui s'ajoutent ainsi aux 1 600 déjà présents.

Malgré quelques réactions de députés mécontents de ne pas être consultés, il n'y aura pas de vote sur la question, mais un simple débat. La décision, elle, est prise : l'armée française verra donc ses effectifs doubler dans ce pays. Mais que va-t-elle y faire et que vont y faire les 47 000 soldats originaires de 39 pays dont la majorité sont des soldats américains ?

Quand les États-Unis sont intervenus en 2001 pour abattre le pouvoir des talibans, Bush expliquait que le pays était un repère de terroristes d'Al-Qaida. Il promettait à la population le retour de la démocratie et la sécurité. Depuis sept ans que dure cette guerre, avec la participation de l'armée française aux côtés de celle des États-Unis, comme celle d'autres pays impérialistes

européens, les arguments n'ont pas changé. Comme l'a répété le Premier ministre Fillon, il s'agirait toujours de « *lutter contre le terrorisme international* ».

En fait derrière toutes ces justifications, se cache une intervention de l'impérialisme américain pour asseoir son contrôle d'une région, intervention pour laquelle il est soutenu par la quasi-totalité des autres pays impérialistes, y compris l'impérialisme français. Et Sarkozy en doublant le nombre de soldats en Afghanistan fait d'abord un geste pour affirmer cette alliance.

C'est bien une véritable guerre que l'impérialisme mène là-bas, une guerre meurtrière : 8 000 morts ont été recensés pour la seule année 2007. Et c'est une guerre dont personne ne voit d'issue. La situation de la population empire et la misère s'accroît. L'aide à la reconstruction est insuffisante, les sommes promises n'ont pas été versées et celles qui l'ont été ne sont pas arrivées jusqu'à la population afghane. Cette misère est

aggravée par l'insécurité permanente. La liberté qu'étaient censées apporter les troupes impérialistes est une vue de l'esprit.

Quant à l'objectif de lutter contre les talibans que s'était fixé Bush, il s'éloigne au fur et à mesure que durent la guerre et l'occupation. C'est la présence même des troupes d'occupation qui renforce les talibans. La population rejette en effet de plus en plus la présence de ces armées étrangères dont l'attitude s'apparente à celle de n'importe quelle armée coloniale : opérations de police, contrôle de la population aux entrées de la capitale, arrestations, ratissage de certaines zones jugées « dangereuses ».

Comme en Irak, la situation s'enlise et le pays s'enfonce un peu plus dans le chaos. Les troupes impérialistes qui sont responsables de cette situation l'aggravent chaque jour un peu plus. Alors l'armée française doit quitter l'Afghanistan !

Aline RETESSE



• Mensonges sur les retraites

Mettre fin aux sacrifices inutiles

Le gouvernement et ses appuis mènent campagne pour imposer une nouvelle étape dans la remise en cause des retraites avec le passage à 41 ans de cotisations. Pourtant il y a un certain nombre de vérités qui viennent contredire le fatras de ses affirmations péremptoires.

Tout d'abord, l'objectif affirmé, le passage à 41 ans de cotisations contre les 40 ans actuels, imposés depuis 1993, apparaît comme un faux semblant. La confédération FO a fait le calcul que cette mesure, si elle pouvait avoir des conséquences dramatiques pour des dizaines de milliers de nouveaux retraités, n'entraînerait que deux milliards d'économies de cotisations pour les caisses vieillesse en 2020. En réalité il s'agit d'habituer l'ensemble des salariés au recul régulier de leurs droits à la retraite, comme le déclare Fillon.

Quant au déficit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, qui devrait avoisiner les 4 milliards d'euros en 2007, toute une série de décisions du gouvernement actuel et de ses prédécesseurs suffisent à l'expliquer.

Ainsi en 2006 ce sont près de

5 milliards d'euros qui auraient été prélevés, selon un rapport du Sénat, sur la caisse de retraites des salariés du privé, et 2,3 milliards sur celles des agents des collectivités locales et de la santé, pour assurer prioritairement l'équilibre financier des régimes des non-salariés. L'État a puisé dans les retraites des salariés pour assurer ses obligations.

De plus, toute une série de revenus ont été soustraits à l'obligation de cotisations sociales, allant des stock-options jusqu'à l'intéressement. La Cour des comptes, qu'on ne peut guère soupçonner de volonté subversive, a dernièrement chif-

fré le manque à gagner pour la seule Caisse nationale d'assurance vieillesse à 3,735 milliards d'euros (dont 1,427 milliard pour les seuls stock-options). C'est l'équivalent du montant du déficit attendu pour 2007.

Et puis surtout, le chômage, les bas salaires, la part toujours plus faible des cotisations patronales expliquent, largement, le prétendu « trou » dans le financement des retraites. Selon les syndicats, une augmentation des salaires de 10 % ferait rentrer 6,3 milliards d'euros de cotisation supplémentaire à la Caisse vieillesse, sans parler des autres caisses de retraites complémen-



taires et de Sécurité sociale en général.

Quand les gouvernants parlent, à propos de tout cela, de « garantir » les droits à la retraite, ils mentent ! Depuis

1993 le niveau des pensions pour les nouveaux retraités n'a fait que baisser. La réforme Balladur de 1993 a imposé une modification du mode de calcul des pensions en fonction des salaires perçus par les salariés durant leur carrière. En actualisant les cotisations à partir de l'évolution officielle des prix au lieu de l'évolution des salaires, cette réforme a fait baisser de 20 % le montant des pensions.

Alors que les profits flambent, que patrons et actionnaires accroissent leur magot par la mise à mal des revenus des retraités comme de l'ensemble du monde du travail, il n'y a aucune raison d'accepter cette logique folle qui remet en cause le droit à profiter d'une retraite décente.

Paul SOREL

Calculs très tendancieux

Le ministère des Finances vient de publier les chiffres des remboursements et conséquences du « bouclier fiscal » grâce auquel les contribuables payant plus de 50 % de leurs revenus en impôts se voient remboursés du « trop-payé ». Pour essayer de faire croire que ce bouclier fiscal n'est pas qu'un cadeau aux riches, voire qu'il serait une « mesure

sociale », le ministère a indiqué que 8 000 des 13 500 dossiers traités – soit 60 % – concernaient des remboursements de « moins de 800 euros ».

Mais si on fait le calcul, 8 000 remboursements de 800 euros maximum, cela représente 6,4 millions d'euros, au plus. Or, le gouvernement indique avoir remboursé 222 millions d'euros.

Conclusion : les 40 % de « remboursés » restants ont accaparé 97,2 % des remboursements !

Il y aurait donc 5 500 contribuables, remboursés de « plus de 800 euros », qui se sont partagé 215 millions d'euros, soit un chèque moyen de presque 40 000 euros par tête.

P.V.

• Mouvements dans l'Éducation

Darcos persiste... les lycéens aussi !



Mardi 1^{er} avril, des milliers de manifestants ont défilé à Paris et dans de nombreuses villes contre les 11 200 suppressions de poste dans l'Éducation. À Paris, la manifestation composée essentiellement de lycéens, était plus nombreuse que celle de jeudi 27 mars. Et il devait y avoir de nouvelles manifestations jeudi 3 avril.

En fait depuis des semaines, partout dans le pays, lycéens, enseignants et parents protestent contre la politique du gouvernement dans l'éducation : manifestations locales au rectorat ou à l'inspection académique, blocages de lycées, occupations par les parents d'écoles dont une ou plusieurs

classes sont menacées de fermeture.

Il y a de quoi être en colère en effet. Un tract du SNES, le principal syndicat enseignant dans le secondaire, avançait le chiffre de 30 000 suppressions d'emplois d'enseignants entre 2003 et 2008. Et si les mesures du gouvernement suivent le même rythme, 80 000 emplois d'enseignants pourraient être supprimés entre 2009 et 2012.

Derrière les justifications mensongères avancées par le ministre de l'Éducation Darcos se cache, mal, la volonté de faire des économies aux dépens de l'éducation pour continuer à arroser les plus riches. Ainsi en supprimant une heure d'ensei-

gnement à chaque niveau en collège, le gouvernement compte économiser l'équivalent de 7 000 emplois. Il compte aussi économiser l'équivalent de 25 000 emplois en diminuant les heures d'enseignement par la disparition d'options, de cours en demi-groupe, en langues en particulier. 10 000 autres emplois d'enseignants pourraient être supprimés avec la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans, au lieu du cycle de deux ans de BEP suivi de deux ans de Bac Pro. Enfin, 30 000 emplois pourraient disparaître en imposant trois heures supplémentaires à chaque enseignant.

C'est évidemment l'éducation des jeunes des quartiers et cités populaires qui va pâtir de tout cela. Les lycéens ont tout à fait raison de ne pas tenir compte des propos de Darcos qui déclarait dans un quotidien lundi 31 mars : « Nous ne reviendrons pas sur ces suppressions. (...) Même si je voulais revenir en arrière je ne peux pas. » Villepin, lorsqu'il était Premier ministre, avait aussi fait une déclaration dans ce sens à propos du CPE... avant de devoir finalement céder.

Aline RETESSE



• Castelnaudary (Aude)

Lycéens, enseignants et parents d'élèves contre les suppressions de postes

À Castelnaudary, ville déjà touchée par le désengagement de l'État dans plusieurs domaines, les mesures annoncées dans l'Éducation nationale ne passent pas. Il y avait déjà eu la fermeture de services à l'hôpital, des trains qui ne s'arrêtent plus, l'obligation pour la mairie de financer elle-même des antennes CAF et Sécu, et maintenant, c'est au tour de l'éducation.

La perspective de devoir

effectuer en heures supplémentaires les cours des collègues mutés on ne sait où, l'augmentation annoncée des effectifs des classes, la suppression d'options, les fermetures de classes dans le primaire, la suppression des personnels embauchés en « Contrats d'Avenir » (dont le seul avenir est l'ANPE), la mise en place des Bac Pro en trois ans... autant de mesures qui vont dégrader le service éducatif.

Mercredi 26 mars, ce sont les élèves du lycée professionnel et technologique qui ont commencé à se mobiliser en bloquant les entrées du lycée. Vendredi 28 mars ils ont réussi à entraîner dans le mouvement les élèves du lycée général et ceux du lycée agricole. Le « blocage » des trois lycées de la ville par les élèves s'est poursuivi lundi 31 mars.

La mobilisation ne se limite pas aux lycéens : une cinquan-

• Écoles du Val-de-Marne

Enseignants et parents imposent le maintien des postes menacés

Mardi 18 mars, on a appris que les trente-huit postes supplémentaires ZEP (zone d'éducation prioritaire) du département du Val-de-Marne étaient supprimés. Ces postes de professeurs supplémentaires dans les écoles en ZEP servent à doubler les classes et à constituer de plus petits groupes d'enfants en difficulté pour les aider à apprendre.

Le ministère avait bien prévu les choses pour que ça se passe en toute discrétion : il avait retardé l'annonce des mesures de carte scolaire (qui décide de l'ouverture ou des fermetures de classes et de postes pour la prochaine rentrée) afin que les sales coups ne tombent qu'après le second tour des élections. Or, en plus de la suppression de ces moyens, des fermetures pures et simples de classes sont prévues.

La réaction a été rapide et unanime : des réunions ont eu lieu parmi les enseignants des écoles concernées et les parents ont été contactés pour aller se rassembler devant l'inspection académique, mardi 25 mars, jour de l'officialisation des mesures. Avec des écoles presque totalement en grève, plus de trois cents personnes (parents et enseignants) étaient venus de 57 écoles pour faire entendre notre refus de la carte scolaire. Nous avons eu gain de cause sur la suppression des postes, puisque l'inspecteur d'académie a annoncé que la mesure était annulée cette année.

C'est bien grâce à la mobilisation des enseignants et au soutien des parents que ces postes ont pu être maintenus !

Correspondant LO

• Collège Jean-Vilar - La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

La lutte a payé !

Depuis la mi-février au collège Jean-Vilar de La Courneuve, la rentrée de septembre 2008 se prépare et elle se présentait mal : deux postes d'enseignants allaient être supprimés, une classe de sixième fermée, il n'y aurait plus la possibilité de faire cours en langues en petits groupes et les élèves de troisième ne pourraient pas étudier le grec.

Pourtant, le collège est « ambition-réussite » et devrait avoir plus de moyens pour aider les élèves...

Avec les parents d'élèves, les enseignants ont voté contre ces prévisions et fait des courriers au rectorat. Les autorités restaient sourdes à leurs demandes. Après la grève

nationale du 18 mars, suivie à 85 % au collège, il a donc été décidé de la reconduire les jours suivants. Et ce sont des enseignants en grève, accompagnés de parents et d'élus de la ville que des responsables académiques ont dû recevoir le jeudi 20 mars. Ceux-ci ayant réclamé le maintien des postes, de la classe menacée de fermeture et des heures en langue et en grec, l'administration a reculé et s'est engagée à donner satisfaction sur tous ces points.

Le 21 mars, la suspension de la grève a été votée. Il restera à veiller à ce que toutes ces promesses, obtenues par la grève, soient tenues !

Correspondant LO

• Lycée Voltaire – Paris 11^e

La lutte continue

Mardi 1^{er} avril, la troisième semaine de lutte contre les suppressions de postes d'enseignants commençait à la cité scolaire Voltaire, établissement qui comprend un lycée et un collège à Paris 11^e.

La cité scolaire est particulièrement touchée par les suppressions de postes. Neuf suppressions étaient annoncées alors que, l'an prochain, le même nombre d'élèves était prévu, a priori, et le même nombre de classes. Un fort contingent d'heures supplémentaires faisait, en gros, la différence, l'Éducation nationale transformant des heures postes en heures supplémentaires. À Paris, le recteur a indiqué que sur son secteur il y avait 216 suppressions de postes mais que 104 seront compensées par des heures supplémentaires ! Quelle compensation !

Nous sommes donc entrés en lutte depuis le 17 mars, en reconduisant la grève pendant les trois premiers jours puis en

bloquant l'établissement à partir du 20. Mercredi 27, le directeur d'académie a en partie reculé. En effet, nous avons récupéré trois postes, mais il en manque toujours six ! La lutte a donc continué. Les enseignants se retrouvent tous les jours, du lundi au samedi, à 7 h 15 devant le lycée avec les élèves. Dans l'établissement, il n'y a pas de cours. Les parents avec la FCPE se sont mis de la partie. Venu nous soutenir, vendredi 28 mars, ils ont bloqué un moment l'avenue de la République.

Nous sommes passés dans pas mal d'établissements de Paris, touchés comme nous par ces suppressions de postes. Les enseignants rencontrés étaient très à l'écoute, même si pour l'instant ils ne se voient pas vraiment réagir aux attaques du gouvernement. Les lycéens par contre commentent à s'organiser et à passer d'un établissement à l'autre, et cela avec plus de succès. Et



c'est nombreux, enseignants et élèves, que nous nous sommes rendus mardi 1^{er} avril à la manifestation sur Paris.

Dans l'établissement, la participation aux assemblées générales est toujours importante. Les parents nous soutiennent largement. Le recteur, par la voix du proviseur, menace de nous retirer les

week-ends. Cela ne nous a pas empêchés de reconduire le mouvement, à une très forte majorité, pour les mercredi 2 et jeudi 3 avril. Sur une des pancartes des lycéens était écrit : « L'avenir est sombre, éclairons-le ! ». C'est ce qu'on essaye de faire !

Correspondant LO

• Éducation nationale

Quand on embauche... les retraités

L'inspecteur d'académie d'Ille-et-Vilaine a demandé à des enseignants retraités de venir assurer des remplacements dans des écoles primaires. Invoquant une augmentation inhabituelle de 30 % des congés maladie et de 40 % des congés maternité, il a envoyé trois cents lettres à des « jeu-

nes » retraités, pour les inviter à assurer des vacances rémunérées, cumulables avec leur retraite dans la limite de deux cents heures par an.

Un certain nombre de ces enseignants n'ont pas apprécié qu'on leur propose du travail au moment où on supprime des postes et où on diminue le

recrutement. Certains parents ont vu là aussi du « raccommodage » et s'indignent que l'Éducation nationale laisse leurs enfants sans instituteur, parfois depuis deux mois !

Devant la mobilisation de parents et de syndicats d'enseignants, l'inspection a promis de rajouter seize postes de rempla-

çants pour l'année prochaine. Mais ils seront pris ailleurs... en dépouillant d'autres secteurs. Sans doute pour que tout le monde puisse apprécier l'efficacité gouvernementale quand il s'agit de saboter l'éducation !

Sylvie MARÉCHAL



• CNED Rouen

Assez de précarité !

Le CNED (Centre national d'enseignement à distance) scolarise les personnes qui sont dans l'incapacité de fréquenter un établissement traditionnel, pour cause de maladie, d'éloignement ou d'emploi du temps. À Rouen cela concerne plusieurs milliers d'élèves.

Or le centre de Rouen souffre d'une baisse constante de moyens alors que le nombre des élèves est loin de baisser, à tel point que des retraités ont été rappelés pour renforcer les services.

Pourtant, une quinzaine de collègues en emploi précaire ont été convoqués par la direction pour s'entendre dire qu'ils ne seraient peut-être pas repris l'année prochaine. Un collègue n'a pas eu son contrat renouvelé alors qu'il a plus de sept ans d'ancienneté. Un autre, qui a enchaîné onze ans de contrats précaires, a fait une demande d'embauche en tant que travailleur handicapé et n'a pas reçu de réponse au bout d'un an.

Après que le personnel s'est réuni en assemblée générale, la quinzaine de collègues visés par les baisses d'effectifs ont été à nouveau convoqués un par un par la direction qui leur a fait les réponses suivantes : deux précaires seraient embauchés en tant que travailleurs handicapés, quelques collègues seraient peut-être pris en CDI mais pas avant six ans de CDD, deux concours seront organisés pour des titularisations... mais ils étaient déjà prévus ! Les autres cas ne sont pas résolus, en particulier ceux de deux collègues qui sont chez nous depuis des années.

Nous refusons cette dégradation et réclamons des CDI pour les personnes en situation précaire, plus de professeurs et de meilleures conditions de travail pour tous.

Correspondant LO

• Turquie

Le gouvernement Erdogan fragilisé

Le 31 mars la Cour constitutionnelle turque a avalisé la demande d'interdiction lancée contre le parti du Premier ministre, Erdogan. En effet le procureur de la Cour de cassation, A. Yalçinkaya, estime que ce parti, l'AKP, est un danger pour la démocratie et a engagé la procédure pour obtenir sa dissolution. Il réclame également la condamnation à cinq ans d'inéligibilité de 71 dirigeants de l'AKP, dont Erdogan et l'actuel président de la République Abdullah Gül. Dans son réquisitoire, il estime que « le parti en question aspire, à terme, à un système fondé sur la charia plutôt qu'à un état de droit » et l'accuse d'être un parti antilaïque.

Une lutte sourde se poursuit ainsi dans les allées du pouvoir entre les tenants de l'AKP, qui s'affirment islamistes modérés, et

ceux qui, proches de l'armée, s'affirment défenseurs de la laïcité. Elle semble se mener désormais à coups de procédures judiciaires. Ainsi, apparemment à l'initiative du gouvernement, une opération d'envergure a été menée contre une organisation plus ou moins clandestine, l'Ergenekon, à la tête de laquelle se trouve un général retraité, Veli Küçük, qui a été arrêté avec 38 autres dirigeants. Ce nom d'Ergenekon a été cité à propos d'assassinats comme celui du journaliste d'origine arménienne Hrant Dink ou celui de religieux chrétiens, ou des menaces de mort adressées à Orhan Pamuk, le prix Nobel de littérature qui a dû quitter la Turquie.

De 2002, date de l'arrivée au pouvoir de l'AKP, jusqu'à 2007, celui-ci a bénéficié d'une situation économique relativement favorable. Cela explique que l'AKP ait obtenu lors des législatives de 2007 un deuxième mandat de cinq ans avec près de 47 %

des voix. Mais aujourd'hui les conséquences de la crise mondiale, l'inflation, le mécontentement qui en découle, commencent à changer la donne.

Une partie de l'armée, les recteurs et professeurs de l'université, les enseignants et une partie des classes moyennes citadines, les personnels du système judiciaire et d'une grande partie de l'appareil d'État s'estiment de plus en plus lésés par l'AKP. Ce sont eux surtout qui se sont mobilisés dans les manifestations du printemps 2007 au nom de la défense de la laïcité. Cela n'a pu empêcher ni la victoire électorale de l'AKP, ni l'élection d'un de ses membres à la présidence de la République. Mais la pression de tous ces milieux, et en premier lieu de l'armée, ne s'est pas relâchée.

C'est cela qui a amené le gouvernement, bien qu'il s'affirme pour une solution politique de la question kurde, à soutenir l'expédition militaire en Irak

contre la guérilla kurde du PKK. Mais au même moment l'AKP a voulu satisfaire son électorat traditionaliste en faisant passer une loi autorisant le port du voile dans les universités, qui se heurte à l'opposition des recteurs des universités et à l'hostilité d'un grand nombre d'étudiants. C'est dans ce contexte que se placent l'initiative du procureur Yalçinkaya demandant l'interdiction de l'AKP, et de l'autre côté les arrestations de militaires membres d'Ergenekon.

Dans ce règlement de comptes au sommet, ceux qui se proclament les défenseurs de la laïcité sont en même temps les plus acharnés partisans de la guerre au peuple kurde, tandis que ceux qui se disent défenseurs de la démocratie sont en même temps les fossoyeurs de la liberté des femmes et mènent les attaques contre les travailleurs. Ainsi un projet de réforme de la Sécurité sociale, et notamment des conditions d'attribution des retraites,

est en cours, même si devant le mécontentement grandissant, Erdogan a dû le geler provisoirement. La crise économique est sans doute en train de ronger le crédit dont a disposé le gouvernement Erdogan jusqu'à l'été dernier. Ses adversaires politiques cherchent évidemment à en profiter, quitte à se cacher derrière l'initiative du procureur Yalçinkaya.

Les travailleurs turcs, eux, qui se retrouvent face à la nécessité de défendre leurs conditions de vie, devront se méfier tout autant de ce gouvernement dit démocratique que du camp militaro-kémaliste qui s'y oppose. Même si celui-ci brandit le drapeau de la laïcité, ils ne peuvent s'y fier ni pour la défense des droits des travailleurs ou de ceux du peuple kurde, ni pour celle des droits des femmes.

Julien SILVA

• Chypre

La voie difficile de la réunification

Un accord pour la réunification de Chypre finira-t-il par voir le jour ? En tout cas, le 21 mars, le nouveau président de la République de Chypre, Demetris Christofias, élu fin février, et le président de la République turque de Chypre du Nord (RTCN) Mehmet Ali Talat, se sont rencontrés près de la frontière entre la partie nord et la partie sud de l'île, dans les locaux du représentant des Nations unies. Peu après, des travaux ont été engagés pour ouvrir un nouveau point de passage entre les deux secteurs, rue Ledra, au centre même de Nicosie, la capitale de l'île coupée en deux depuis 1974.

Il en faudra cependant plus pour mettre fin à cette division qui dure depuis 34 ans. Indépendante depuis 1960 de la couronne britannique, l'île de Chypre, peuplée à l'époque de moins d'un tiers d'habitants de langue turque et de deux tiers de langue grecque, a été le théâtre de nombreux affrontements entre les deux communautés. Le coup d'État militaire de 1967 à Athènes aiguïsa encore le nationalisme et la revendication de « l'Enosis », la réunion de Chypre à la Grèce. Le général Grivas, lié à la junte des colonels grecs, tenta de l'imposer par un coup d'État en juillet 1974. Le coup d'État échoua, amenant en réaction le début d'une guérilla.

L'armée turque intervint alors, occupant le nord de l'île sous prétexte de protéger la minorité turque menacée. En fait la Turquie avait l'aval des États-Unis, qui voyaient dans son intervention une garantie contre une éventuelle déstabilisation politique de Chypre.

Depuis cette date, la division s'est installée. Des déplacements de population ont eu lieu, aboutissant à regrouper les Grecs au sud et les Turcs au nord. La « République turque de Chypre du Nord » n'est reconnue que par la Turquie tandis que le gouvernement en place au sud, sous le nom de « République de Chypre », prétend représenter tous les Chypriotes et est le seul reconnu par l'ONU. Par ailleurs, trois bases militaires britanniques maintiennent leur présence, et la France a, elle aussi, installé récemment une petite base militaire au sud de Chypre.

Entre-temps, depuis 2004, la République de Chypre est devenue membre de l'Union européenne et celle-ci conditionne maintenant l'adhésion de la Turquie à un règlement du problème chypriote. Or, en trente ans, les deux gouvernements séparés ont cristallisé leurs propres intérêts, se sont créés leurs clientèles, ont entretenu les surenchères nationalistes dirigées l'un contre l'autre, et il leur est difficile de revenir en arrière. Une première tentative d'accord, en 2003, a buté sur les surenchères venues du côté grec. Mais les

réticences sont au moins aussi fortes du côté turc, les généraux d'Ankara ayant décidé que dans l'affaire de Chypre il n'est pas question que la Turquie recule face à la Grèce.

Le fait nouveau est que, côté grec et côté turc, les deux présidents Christofias et Talat sont les dirigeants des deux morceaux de l'ancien Parti Communiste chypriote, devenus en fait deux partis nationalistes des communautés grecque et turque, et que cela peut faciliter les négociations. Mais si la population de l'île en a certainement plus qu'assez de la

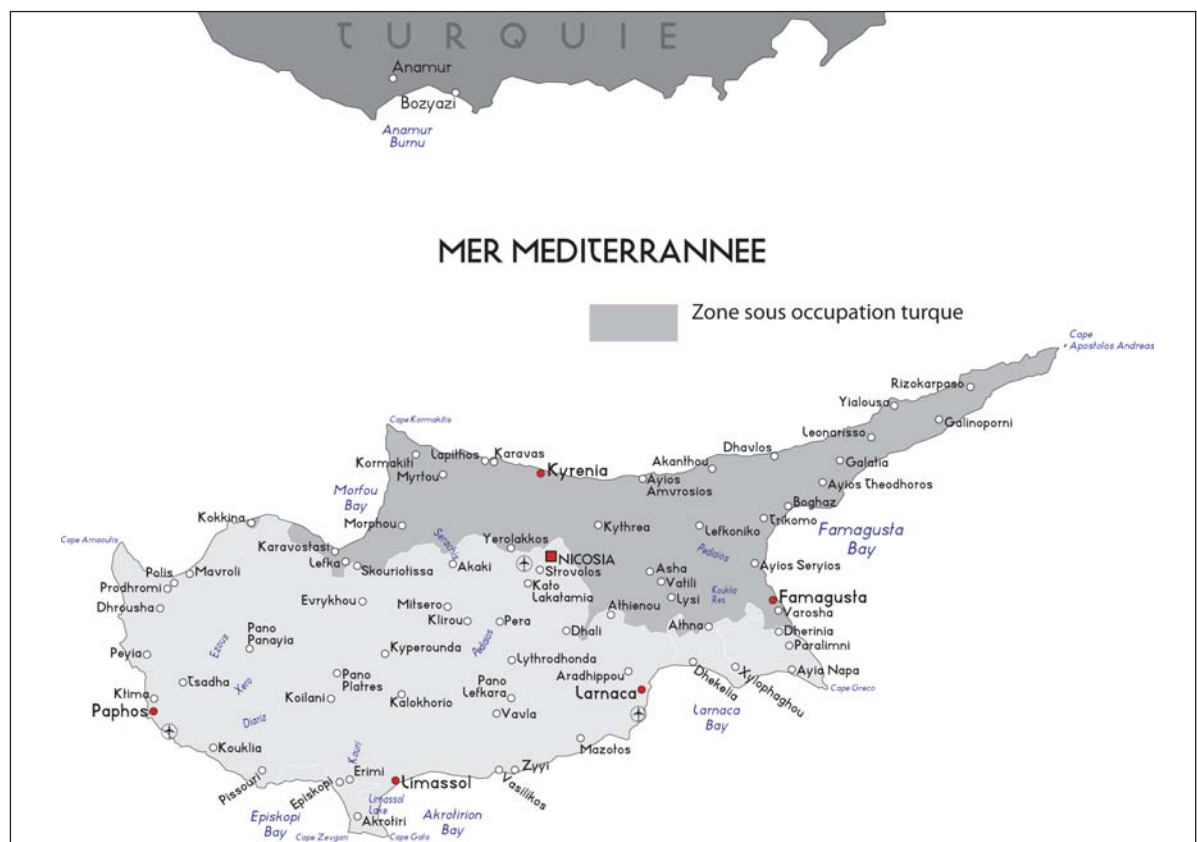
division, elle n'est pas la seule à avoir voix au chapitre. Et, au cas où les groupes au pouvoir d'un côté comme de l'autre acceptaient des concessions sur leurs intérêts particuliers, il resterait les puissances régionales, Turquie et Grèce, et au-delà États-Unis, Grande-Bretagne et France, qui toutes tiennent à voir leurs intérêts préservés.

Et puis, si l'Union européenne a fait du règlement de la question chypriote une condition nécessaire à l'adhésion de la Turquie, elle n'en a pas fait une condition suffisante. Mais alors

on voit mal la Turquie faire des concessions sur Chypre si elle n'est pas assurée qu'en retour son adhésion sera acceptée par l'Union européenne.

Alors, tant mieux si dans un futur proche les Chypriotes grecs et turcs peuvent de nouveau emprunter la rue Ledra, dont la coupure est un symbole de la division de l'île. Quant à mettre vraiment fin à cette division, cela dépendra de bien des intérêts qui les dépassent largement.

J. S.



• États-Unis

Mumia Abu-Jamal n'est plus dans le couloir de la mort... mais il reste menacé

Le 27 mars, la cour d'appel fédérale de Pennsylvanie a annulé la condamnation à la peine capitale qui pesait sur l'ancien journaliste et militant noir Mumia Abu-Jamal, condamné depuis 1982, suite à l'assassinat d'un policier en 1981, dont tout indique qu'il est innocent.

Cette annulation admet enfin que la procédure juridique n'a pas été équitable et a été entachée de racisme. Mais elle ne règle pas tout. Non seulement elle peut faire l'objet d'un appel, mais de toute façon elle ne se prononce pas sur le fond et donc ne lave pas le prisonnier de l'accusation dont il fait l'objet. Sa peine pourrait être commuée en prison à perpétuité, ce qui serait tout aussi injuste. L'accusation pourrait aussi entamer une nouvelle procédure et aboutir à une nouvelle condamnation à mort, puisque jusqu'à présent, lors des multiples recours déposés par ses avocats, les nouveaux éléments de preuves de son innocence ont chaque fois été balayés par une justice qui n'aime pas admettre qu'elle a pu se tromper.

Le 9 décembre 1981, Mumia se trouvait sur les lieux d'une fusillade, au sud de la ville de Philadelphie, qui entraîna la mort d'un policier abattu d'une balle d'un calibre 48. Mumia possédant un revolver de même calibre, il fut désigné coupable du crime sans qu'aucune recherche balistique ait vérifié que la balle était sortie de son revolver. Le principal témoin de l'accusation, une femme manipulée par la police, n'était même pas sur les lieux du crime. Quant aux témoignages de personnes présentes sur les lieux, qui désignaient un autre homme porteur d'une veste verte, aucun n'a été retenu par les enquêteurs. Un élément qui

pouvait également disculper Mumia, la présence sur le lieu de la fusillade du sang d'un autre groupe sanguin que le sien, fut également écarté.

Derrière cette procédure sur mesure, il y avait la volonté de la police et d'un juge connu pour ses liens avec des milieux racistes d'extrême droite, à la fois de donner satisfaction à la police qui venait de perdre l'un des siens, et d'envoyer dans le couloir de la mort un Noir connu pour son engagement politique de jeunesse dans les rangs des Black Panthers. La bourgeoisie américaine, qui n'a jamais digéré le soulèvement des Noirs américains pendant les années soixante, a poursuivi longtemps de sa hargne ceux qui avaient pu se mettre en avant. Plusieurs militants noirs ont ainsi croupi des années en prison, parfois à la suite d'affaires montées de toutes pièces.

Depuis 1982, les avocats du condamné n'ont pas cessé de dénoncer les irrégularités de l'instruction et multiplié les preuves de son innocence, y compris l'aveu d'un ancien tueur à gage qui s'est accusé du meurtre du policier. À deux reprises, en 1995 et en 1999, l'ordre d'exécution a été signé, mais à chaque fois la campagne de protestation internationale a obtenu l'ajournement.

Mumia Abu-Jamal, qui aura bientôt passé la moitié de sa vie en prison, dispose d'un nouveau sursis, mais il n'est pas tiré d'affaire pour autant. La campagne continue donc pour obtenir sa libération, qui serait la seule décision juste pour cette affaire. Un premier rassemblement de protestation devait se tenir mercredi 2 avril, au consulat des États-Unis à Paris.

Jacques FONTENOY

• Roumanie

Renault-Dacia

La lutte pour les salaires continue



Mardi 1^{er} avril, la grève des travailleurs de Dacia en Roumanie continuait. Depuis le 24 mars, les ouvriers de cette filiale de Renault, qui fabrique la Logan, sont en grève pour les salaires. Rien ne sort de cette usine qui compte 13 000 salariés et qui produit 1 300 voitures par jour. Jeudi 27 mars, ils ont manifesté à plus de 7 000, rejoints par des syndicalistes venus de tout le pays, d'autres usines d'automobiles, d'ArcelorMittal, de la Poste.

Les travailleurs réclament une augmentation de 550 lei (148 euros) par mois et un salaire moyen brut qui équivaut à 435 euros au lieu de 285 actuellement. La dernière proposition de la direction est une augmentation de 270 lei brut (un peu plus de 70 euros) mais

en prenant sur les fonds « sociaux » destinés à payer des repos ou des cures à une partie du personnel, ce que les syndicats ont refusé. Par ailleurs, la direction a porté plainte auprès du tribunal, en contestant la légalité de la grève qui, selon elle, aurait été déclenchée par moins de 51 % des membres du syndicat, contrairement à la législation roumaine. Le jugement était attendu pour le 2 avril.

Pour le moment, malgré les menaces de la direction, les travailleurs tiennent bon. Renault-Dacia perd près de dix millions d'euros par jour de grève. Aussi insuffisante que soit l'augmentation proposée par la direction, elle a presque doublé en une semaine. Les travailleurs savent que les patrons peuvent

payer : en deux ans, les profits de Dacia ont dépassé 300 millions d'euros ; pour les deux premiers mois de 2008, les ventes ont augmenté de 62 %, alors que les salaires restent très faibles, très en retard sur les prix qui s'alignent sur ceux des pays de l'Union européenne avec des hausses récentes et brutales sur les produits de consommation courante comme le pain, la viande ou le lait.

La direction fait du chantage à la délocalisation affirmant que « d'ici 2010, les usines Renault qui verront le jour au Maroc, en Inde et en Russie seront en mesure de produire la Logan ». Mais la grève des travailleurs de Dacia est la preuve vivante qu'on peut aussi « délocaliser » les conflits.

Sylvie MARÉCHAL

J'AI DIT: « DÉMÉNAGER LA PRODUCTION », PAS « DÉLOCALISER LES REVENDICATIONS » !



• Lagardère et hauts cadres d'EADS

Des actionnaires trop bien informés

L'AMF, l'autorité des marchés financiers, chargée de vérifier la régularité des opérations boursières, vient de confirmer qu'il y avait effectivement des raisons de soupçonner les hauts dirigeants d'EADS, dont le constructeur d'avion Airbus est une des filiales, d'avoir commis un délit d'initié. Dix-sept des vingt-et-un dirigeants et actionnaires qui étaient sur la sellette depuis que cette affaire avait éclaté, fin 2006-début 2007, vont donc être poursuivis.

Le délit d'initié consiste à profiter d'informations non publiques pour spéculer. Ainsi, des dirigeants d'EADS avaient vendu massivement une part importante de leurs actions de l'entreprise avant que les retards dans la production des A 380 soient rendus publics, avant donc que les cours de ces

actions s'effondrent. L'opération avait rapporté à ses bénéficiaires, parmi lesquels Arnaud Lagardère, le principal actionnaire français du groupe, globalement un milliard d'euros.

Le gouvernement d'alors, dirigé par Villepin, mais dans lequel siégeait Sarkozy, pouvait difficilement ignorer l'affaire,

bien qu'il ait prétendu le contraire ; d'autant moins que les actions d'EADS avaient été rachetées par la Caisse des dépôts et consignations, organisme financier qui dépend directement de l'État. Cela est choquant en soi. Mais cela l'était d'autant plus qu'au même moment, Airbus annonçait sa décision de supprimer 10 000 emplois.

Ainsi donc, ces hauts dirigeants ne sont poursuivis que pour avoir triché avec les règles qui régissent les activités boursières. C'est uniquement pour cela qu'ils sont poursuivis

aujourd'hui, pas pour avoir empoché un milliard d'euros grâce à un coup de Bourse chanceux. Car dans leur monde, celui des boursicoteurs de haut vol, le fait de gagner des sommes astronomiques d'un coup, en revendant ses actions ou en rachetant d'autres, grâce à ses informations ou à son flair, c'est tout à fait juste et moral.

Ces dix-sept dirigeants d'EADS sont donc poursuivis, et peut-être seront-ils condamnés. Encore que l'on commence à dire qu'il est bien difficile de faire la preuve qu'il y ait eu délit

d'initié. Car des affaires de ce type, il y en a déjà eu par le passé, certaines ayant même défrayé la chronique. Aucune n'a abouti à faire en sorte que les auteurs de ces délits finissent sur la paille d'un cachot, ni simplement sur la paille, ruinés, dépouillés des milliards qu'ils s'étaient procurés par la tricherie. Pour preuve : en 2005 par exemple, sur 91 enquêtes ouvertes pour délit d'initié, 23 avaient débouché sur une procédure de sanction... et deux seulement sur une sanction !

Jean-Pierre Vial

• Raffinerie Total de Donges (Loire-Atlantique)

Le fioul coule plus vite que les indemnités

« Il s'agit d'une corrosion localisée et exceptionnelle », a déclaré le directeur de la raffinerie Total de Donges, pour expliquer l'origine de la fuite de pétrole qui s'est répandue le 16 mars dans l'estuaire de la Loire. L'enquête menée (par Total !) montre que cette corrosion a été causée par une fuite d'eau sur une canalisation, elle-même située au-dessus de la conduite de pétrole... mais elle n'explique pas pourquoi cette fuite d'eau !

Le directeur de la raffinerie a rejeté toute « négligence » dans l'entretien de cette canalisation, construite en 1964, affirmant que toutes les conduites étaient régulièrement surveillées. Pourtant, il a fallu six heures

avant que la fuite ne soit repérée et 400 tonnes de carburant ont eu le temps de se déverser dans la Loire. Avec le vent et les marées, la pollution s'étend maintenant sur une trentaine de kilomètres le long du fleuve, mettant en péril des espèces animales. Les poissons migrateurs comme les civelles ou les saumons sont menacés, de même que nombre d'espèces d'oiseaux qui nichent dans les roselières situées le long du fleuve, difficiles à nettoyer. Quant aux activités économiques liées à la région (pêche, parcs à moules, tourisme, etc.), elles commencent déjà à souffrir de la pollution.

Total a proposé 10 millions d'euros pour indemniser les victimes de cette marée noire

– la quatrième en huit ans causée par le groupe pétrolier dans l'estuaire de la Loire. C'est quand même la moindre des choses, à supposer que cette somme soit suffisante et qu'il ne s'agisse pas d'une manœuvre pour éviter un procès qui pourrait se conclure par le versement de sommes plus importantes et qui, surtout, risquerait de mettre en lumière toutes les « négligences » de Total en matière de sécurité.

Car derrière les mots pudiques employés par le directeur de la raffinerie de Donges, se cachent une sordide politique d'économies qui aboutit à laisser se dégrader les infrastructures et le mépris total pour les dégâts humains et naturels que cela peut occasionner.



Des agents de la Sécurité civile nettoient la côte de l'estuaire de la Loire, en face de la raffinerie de Donges.

• Ascenseurs

Ascensoristes rapaces, État complaisant

Selon un constat d'UFC-Que choisir, les frais d'entretien et de rénovations des ascenseurs ont considérablement augmenté. Sur la base d'une enquête portant sur 450 devis, l'association a chiffré leur montant à 22 000 euros, soit 1 200 euros par copropriétaire ou locataire. C'est le double du montant estimé lors du vote de la loi dite « Robien » de juillet 2003, adoptée après plusieurs accidents graves d'ascenseurs.

Cette loi, qui prévoyait notamment la sécurisation des appareils, avait fixé trois étapes dont la première se terminait en juillet 2008 et concernait la sécurisation des portes et la prévention des chutes.

UFC-Que choisir dénonce les ascensoristes qui ont profité de l'échéance pour « proposer des travaux supplémentaires et des équipements sophistiqués que les copropriétaires ne distinguent pas toujours de ce qui est obligatoire ».

Il y a plus d'un mois et demi, une plainte a été déposée par sept bailleurs sociaux, dénonçant le manque chronique d'entretien des ascenseurs qui conduit à immobiliser quotidiennement une proportion de 5 % des 8 000 appareils en fonction dans les

immeubles qu'ils gèrent.

La Fédération des ascenseurs, qui représente le patronat de ce secteur, explique quant à elle que les majorations de tarifs correspondraient au souhait des copropriétaires de profiter « de l'obligation légale de rénovation pour entreprendre des rénovations plus complètes, voire carrément changer d'appareil ». Elle prend prétexte d'un manque de techniciens qui tirerait les prix des rénovations à la hausse. Comme si, sur ce marché dominé à 91 % par quatre sociétés : Otis, Schindler, ThyssenKrupp et Koné, celles-ci n'avaient pas les moyens d'embaucher et de former les ascensoristes nécessaires !

Dans cette situation, le gouvernement aurait fort bien pu se donner les moyens législatifs d'obliger les ascensoristes à finir les travaux dans les temps sans abuser de la situation. Mais il a préféré accéder à la demande de report de l'échéance de modernisation, en la fixant désormais à juillet 2010, tout en ne faisant rien pour contraindre les géants du secteur à baisser leurs tarifs. Au risque de laisser perdurer une situation critique dans les immeubles HLM et de voir s'y produire d'autres accidents.

David MARCIL

• Sanofi-Aventis Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Pas de licenciements !

En 2006 peu de temps après la fusion entre les deux trusts pharmaceutiques Sanofi et Aventis, le PDG de l'époque, Jean-François Dehecq clamait à qui voulait l'entendre qu'il n'y avait pas de petits produits ni de petits pays. Il n'hésitait pas à sacrer le site de production de Vitry-sur-Seine « temple de la chimie » et se félicitait que, les ateliers de ce site étant amortis depuis longtemps, ils permettaient ainsi d'être concurrentiels sur le marché de la pharmacie. En bref, nous n'avions aucun souci à nous faire. Et, depuis Sanofi-Aventis a affiché des bénéfices record (7,1 milliards en 2007).

Et voilà que la direction

annonce un projet de reconversion industrielle dans les biotechnologies et les produits cytotoxiques (les anticancéreux) qui se traduirait par 345 suppressions d'emplois d'ici 2012, sur un site comprenant 661 salariés et sur lequel travaillent aussi plus de 300 salariés de sociétés extérieures. La direction a beau dire qu'elle va construire un nouveau bâtiment dédié aux biotechnologies, le nombre de travailleurs pouvant espérer y travailler n'est que de 69.

Au cours d'un débrayage, le 1^{er} avril près de 150 d'entre nous, accompagnés par des travailleurs du Centre de recherche voisin, se sont rendus au Comité central d'entre-



prise où se discutait le « plan de sauvegarde de l'emploi » qui est en fait un plan de sup-

pressions d'emplois. Nous ne sommes pas dupes et le projet patronal n'est en rien acceptable en l'état. Les mesures de ce plan de « sauvegarde de l'emploi » ne garantissent pas de garder un emploi dans le groupe, encore moins sur le même site et pas non plus au

même salaire.

Ce sont des garanties qu'il faudra imposer aux patrons de ce groupe, qui fait d'importants bénéfices et où il n'est pas question d'accepter des licenciements, même déguisés.

Correspondant LO

• Mondial Assistance – Paris, Bagnole et Le Mans

Pour l'augmentation des salaires

C'est à plusieurs centaines que les salariés de Mondial Assistance France sont en grève depuis lundi 31 mars pour une augmentation générale conséquente et sérieuse des salaires.

Mondial Assistance est le premier groupe mondial d'assurance voyage et d'assistance, c'est aussi une filiale d'AGF Allianz. En France, il existe plusieurs sites : Paris, Bagnole et Le Mans où travaillent 1 500 personnes. La direction de Mondial pour 2008 proposait entre autres 2 à 2,3 % d'augmentation générale des salaires et une prime exceptionnelle de 350 euros brut. Proposition jugée parfaitement insuffisante par le personnel.

Lundi, après quelques heures de grève seulement, la direction doublait le montant de la

prime, soit 700 euros, et passait pour les plus bas salaires de 2,3 % à 2,5 %. Ce premier pas a encouragé les grévistes à continuer, d'autant plus qu'avec les bénéfices réalisés Mondial et Allianz peuvent largement faire plus.

Les salariés des plateformes d'appel qui travaillent par roulement 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ne veulent pas se contenter d'une prime, ce qu'ils veulent c'est une augmentation sérieuse tous les mois.

Mardi 1^{er} avril, à l'appel de tous les syndicats, les employés de Fragonard (Porte de Clichy), de la rue de Londres (Paris 9^e) et de Bagnole se sont rassemblés au siège rue de Londres à plus d'une centaine. Sifflets, slogans, drapeaux, pancartes et banderoles ont rythmé ce rassemble-

ment tonique : « Mondial, tes employés te demandent de partager », « Des sous, du pognon », « Employés en colère, augmentez nos salaires ». Et les grévistes arboraient des poissons en papier sur lesquels on pouvait lire « Négos 2008, poisson d'Avril ? ».

Une délégation syndicale a été reçue, la direction n'a rien proposé de plus. Face à cette attitude, la reconduite de la grève pour vingt-quatre heures a été votée à l'unanimité. Un nouveau rassemblement a été décidé pour le lendemain mercredi 2 avril. Alors, comme le disent les grévistes : « Le coût de la vie augmente, les bénéfices augmentent, nos salaires doivent en faire autant ».

Correspondant LO

• Antilles-Guyane

Succès de la grève des agents de France Télécom

Après trois semaines de grève, les agents de France Télécom de Guadeloupe, Martinique et Guyane ont obtenu en grande partie gain de cause.

Alors qu'ils réclamaient 300 euros d'augmentation mensuelle, les agents contractuels ont quand même pu arracher 168 euros à la direction, avec rétroactivité à partir de janvier 2008, ainsi qu'une prime de 500 euros. De plus, cette augmentation uniforme ne sera pas

déduite des prochaines négociations annuelles obligatoires (NAO) à venir.

L'intersyndicale CGTG (Guadeloupe), FO, CGTM (Martinique), SUD et UTG (Guyane) a donc appelé à la reprise du travail, lundi 31 mars. Il faut toutefois souligner qu'en Guadeloupe, c'est contre l'avis des dirigeants de FO que la grève a pu continuer jusqu'à satisfaction. En effet, alors que, dans le courant de la semaine

précédente, ces derniers incitaient à la reprise du travail, une camarade de la CGTG s'y est fermement opposée, rejointe ensuite par une grande majorité des grévistes en assemblée générale. Seuls les huit responsables de FO ont alors voté contre la poursuite de la grève.

En tout cas, la détermination des grévistes a prouvé que la lutte est payante.

Correspondant LO

• Vétusté des barrages, digues et autres installations

Un risque pour la population

Un député UMP ayant été chargé de réaliser une étude sur le danger des barrages et des digues, son rapport, prévu pour juin mais déjà connu, met en garde contre divers risques.

Ce n'est pas la première fois qu'on en parle : les barrages construits par EDF, il y a plusieurs décennies, vieillissent parfois mal. Le béton travaille. Il faut constamment ausculter les ouvrages pour vérifier leurs déformations et parfois réaliser des travaux de maintenance. Et il n'y a pas que le béton ; tout ce qui est en acier rouille : les vannes des barrages, dont l'une a cédé par exemple en janvier 2006 sur la Dordogne, et aussi les conduites forcées le long des versants montagneux. Il s'ajoute à cela un autre aspect, problème indépendant d'EDF, celui des digues construites le long des fleuves pour contenir les crues, souvent incapables de résister quand celles-ci sont très sérieuses.

En ce qui concerne les barrages, le danger principal ne semble pas venir des plus grands, qui seraient assez bien contrôlés, mais de la multitude

des plus petits, d'environ 7 à 12 mètres de haut tout de même. Leur surveillance a en effet été confiée à des sociétés privées placées sous la direction des Affaires agricoles, lesquelles ne sont pas des spécialistes.

Puisque les installations vieillissent, il faudrait logiquement consacrer davantage de soins et d'argent à leur surveillance. Or, selon la CGT, les crédits consacrés par EDF à la maintenance ont fondu de moitié en dix ans.

Il y a donc danger, même si, depuis l'apparition d'un certain nombre d'incidents en 2005 et 2006, EDF a décidé un plan de rénovation. Mais même en admettant que cela soit suffisant, de toute façon cela ne résoudra pas le problème des petits barrages ni celui des digues. Les économies de bouts de chandelle sur l'entretien des infrastructures font ainsi peser des risques sur l'ensemble de la population.

André VICTOR

• Aux impôts

Journée de grève contre les restructurations

Jeudi 27 mars, les agents des impôts (DGI) et de la comptabilité publique (DGCP) étaient appelés à faire grève par deux organisations syndicales, la CGT et l'Union syndicale Solidaires.

Le motif de la grève est la fusion des deux administrations fiscales, dont l'objectif affiché est le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Cela porterait le nombre de suppressions d'emplois, selon le syndicat Snadgi-CGT, à 3 000 par an pendant dix ans.

31 % des agents ont fait

grève ce jour-là et à Paris, c'est environ 300 personnes qui se sont rassemblées devant la Recette générale des finances. Lors des heures syndicales et des tournées de services organisées, les agents se sont montrés inquiets de l'avenir de leur emploi ; ils posaient des questions sur le projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction publique, projet qui est une attaque directe à la garantie de l'emploi des fonctionnaires. Dans son article 7, il prévoit de mettre en disponibilité d'office, c'est-à-dire sans emploi mais

aussi sans salaire, l'agent dont l'emploi aurait été supprimé et qui n'aurait pas trouvé à se reclasser.

Ce projet de loi concerne tous les fonctionnaires ; de nombreux agents, grévistes ou pas, ont exprimé le souhait d'un « tous ensemble » dans la Fonction publique.

Ce serait une bonne chose... pour commencer. Car ce à quoi il faudra arriver pour satisfaire les revendications des travailleurs, c'est à un « tous ensemble » embrassant ceux du public et ceux du privé.

Correspondant LO



• Michelin-Cholet (Maine-et-Loire)

Mutilée pour les profits

Une travailleuse de Michelin-Cholet a eu le bras happé par une machine dérouleuse de toile. Amputée de l'avant-bras, elle est maintenant handicapée à vie.

Comme d'habitude, « c'est la faute à pas de chance » ; la direction a organisé des réunions pour expliquer qu'il fallait respecter les modes opératoires et que son premier souci, c'est la sécurité. Ce discours bidon, qui vise à culpabiliser les salariés et à dégager sa responsabilité, a été considéré comme une provocation.

En effet, il fallait récupérer un travail en retard et, comme il manquait du personnel, cela a été demandé à un autre atelier. Une

première dérouleuse a été essayée mais ne convenait pas. Une deuxième a été jugée trop lente. Enfin, la troisième, trop rapide, ne comportait pas de marche par impulsions pour engager le produit. C'est là que notre camarade a eu le bras happé.

Depuis plusieurs mois, les accidents très graves se sont multipliés. Un travailleur de sous-traitance a été grièvement brûlé en intervenant dans une station électrique qui n'avait pas été isolée. Un travailleur s'est fait casser la cheville, victime de la chute d'une palette dans un autre atelier. Un autre est amputé des dix doigts car il a pris feu en nettoyant des pièces

avec du solvant. Enfin, un salarié s'est pendu à l'usine en novembre 2007 ; on ne sait toujours pas s'il était victime du stress, et l'enquête n'est pas terminée.

Depuis des années, la direction met la pression pour faire des économies en ce qui concerne les indemnités. Une prime d'intéressement annuelle est versée aux travailleurs sous condition : il faut le minimum d'accidents du travail, quitte à ne pas les déclarer.

Ce dernier accident grave a ému le personnel, incitant d'ailleurs la direction à faire débâcher plus tôt. Par le passé, il y avait eu des accidents sur cette dérouleuse. Il avait été préco-

nisé des modifications par le CHS-CT, mais elle est restée en l'état. Cette machine n'aurait donc pas dû être utilisée.

Mais il faut faire vite, toujours plus vite et avec le minimum de personnel. Alors, les accidents qui deviennent de plus en plus graves sont la conséquence logique de la politique de Michelin.

Dans les semaines qui viennent, la direction et les cadres adopteront sans doute un profil bas ; mais les travailleurs paient durement dans leur chair la course aux profits d'un patron.

Correspondant LO

• Smoby

Un patron sous les verrous... et des comptes qu'il faut contrôler

Jean-Christophe Breuil, l'ancien PDG du fabricant de jouets Smoby, déclaré en faillite et repris le 3 mars par son concurrent allemand Simba, a été mis en examen jeudi 27 mars pour, entre autres, « abus de biens sociaux », « faux et usage de faux » et « blanchiment en bande organisée d'abus de biens sociaux ». Placé immédiatement en détention pour l'empêcher de communiquer avec d'autres personnes, il est passible de 10 ans de prison et de 750 000 euros d'amende.

Jean-Christophe Breuil est ce jeune PDG qui avait reçu en 2005, des mains de Chirac, le

prix de l'audace pour avoir réussi à transformer l'entreprise familiale en numéro deux européen du jouet. Mais il a été aussi assez audacieux pour détourner l'argent de l'entreprise vers la Suisse, Hong-Kong et d'autres paradis fiscaux. La justice s'intéresse entre autres à une société, Effective Label, basée aux Caraïbes, qui achetait des jouets en Chine, les revendait à Smoby en prenant une commission de 6 % au passage mais qui n'apparaissait pas dans les bilans du groupe, alors qu'elle avait été créée en 1999 par Breuil...

On apprend aussi aujour-

d'hui que, juste avant son inculpation, Breuil venait d'acheter une société de jouets à Hong-Kong, son avocat expliquant : « Mon client a 37 ans et ne compte pas devenir chômeur. » Le chômage, il le réserve aux 578 ex-salariés de Smoby sur les 1 080 que comptait le groupe en France, que Simba a décidé de licencier, en ne reprenant que certaines activités de Smoby, et encore, sans s'engager au-delà de cinq ans.

Cette fois, la justice a mis son nez dans ces affaires douteuses, et l'audacieux PDG s'est retrouvé derrière les barreaux. Mais combien de patrons font

la même chose, sans se faire prendre ? Combien continuent à jouer à une sorte de Lego financier, en achetant et revendant des sociétés partout où ils peuvent, tant que cela leur permet de faire de l'argent sur le dos des travailleurs ?

Alors, pour que les travailleurs ne soient plus les victimes des malversations patronales, ils devront eux-mêmes aller mettre leur nez dans les comptes des entreprises, pour contrôler ce que ces « gestionnaires » font des richesses produites et mettre le holà à leurs opérations frauduleuses.

Cédric DUVAL

• Chasse au travail clandestin

Sans-papiers doublement victimes

La police vient de démanteler une filière d'organisation de travail clandestin en région parisienne dans le nettoyage, qui exploitait des sans-papiers brésiliens.

Suite à la lettre de l'un d'eux, qui dénonçait les faits, il fut découvert que cette entreprise assurait notamment le nettoyage des locaux de sociétés intervenant pour un grand chantier à Vélizy, dans les Yvelines. Faisant travailler ces sans-papiers huit heures d'affilée, sept jours sur sept, les deux patronnes venaient de réduire leur salaire de moitié, en les menaçant de les renvoyer en Amérique du Sud s'ils refusaient. Et pour ce travail d'esclaves des temps modernes, elles leur versaient 1,50 euro de l'heure !

Mises en examen pour « aide au séjour irrégulier sur le territoire français en bande organisée », les patronnes-négrières ont été écrouées. Mais les grosses sociétés pour lesquelles elles faisaient trimer ces travailleurs, elles, ne sont pas inquiétées.

En revanche, seize personnes ont été arrêtées et placées en garde à vue, et douze d'entre elles ont été expulsées vers le Brésil. Victimes de l'ignominie des exploiters, ces travailleurs sans-papiers le sont aussi de celle de l'État.

Pierre LAFFITTE

• Renault – Douai (Nord)

La direction recule devant les débrayages

Des accords de flexibilité ont été signés il y a plusieurs années à Renault Douai par tous les syndicats, sauf la CGT (SUD, ex-CFDTistes, n'existait pas encore), prévoyant la création d'un capital temps. Quand l'usine multiplie les journées de fermeture, comme c'est le cas en ce moment sous prétexte de la baisse des ventes de la Mégane et du Scénic, les travailleurs n'ont donc pas de retrait de salaire, mais ils « doivent » des jours à la direction, des jours qu'elle pourra exiger quand elle le voudra. Certains d'entre nous « doivent » jusqu'à 70 jours au patron !

Le « compte épargne temps » peut se cumuler sur plusieurs années. Chacun s'attend donc à des séries d'heures supplémentaires non payées et de samedis obligatoires quand le nouveau modèle arrivera en 2009. Les accords de flexibilité sont donc en ce moment tout bénéfique pour le patron !

D'autant plus que les périodes de fermeture de l'usine alternent avec des journées de travail intensives. Au lieu de baisser les cadences pour diminuer les risques, le stress et la fatigue, la direction préfère maintenir des cadences élevées, histoire de ne pas nous habituer à un « petit travail tranquille », comme

disent certains chefs, qu'on aimerait bien voir faire notre boulot à notre place !

Le 20 mars, la direction a essayé de monter encore d'un cran. Elle a annoncé douze jours de fermeture en avril et en mai et en même temps une nouvelle augmentation de la vitesse de la chaîne à partir du 15 avril. Suivant les secteurs, c'était un ou deux centièmes de temps en moins. Sur le papier, cela paraît peu. Mais beaucoup sont déjà épuisés car la vitesse de la chaîne est déjà trop rapide. Les semaines précédentes, plusieurs postes avaient été supprimés sur chaîne et chacun devait faire des opérations supplémentaires.

Dès le 21 mars, la CGT a appelé à des débrayages, SUD également, et il y en a eu presque tous les jours. Les syndicats signataires des accords se sont plaints de n'être « plus écoutés » par la direction et se sont mis eux aussi à l'incriminer. La direction a commencé par minimiser : seuls 80 ouvriers auraient débrayé chaque jour et 17 véhicules auraient été perdus en tout et pour tout. C'était mensonger, mais on n'était qu'au deuxième jour de débrayages. Au bout de cinq jours, Renault était obligé de reconnaître officiellement que plusieurs centaines d'ouvriers débrayaient à chaque fois et que près de 3 000 voitures

avaient été perdues. De plus, Renault avait de quoi s'inquiéter car les débrayages entraînaient de plus en plus de monde. Le jeudi 27 mars, plusieurs secteurs de l'usine étaient même complètement arrêtés.

Finalement, lundi 31 mars, la direction renonçait à son projet d'augmenter la vitesse de la chaîne, « temporairement » ajouta-t-elle pour sauver la face. Mais chacun voit bien qu'elle a reculé devant notre mobilisation. Cela fait longtemps que ce n'était pas arrivé, et c'est bon pour le moral !

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Gandrange (Moselle)

La fermeture de l'aciérie confirmée

C'est vendredi 4 avril que doit être officiellement annoncée, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, la fermeture de l'aciérie et d'un laminoir sur le site de Gandrange. La CGT appelle à 24 heures de grève et à manifester devant le comité d'entreprise qui se tiendra à Metz. Jeudi 3, une manifestation est également prévue à Metz par tous les syndicats pour protester contre la suppression de près de 600 emplois sur les 1 100 du site.

Depuis l'annonce du projet mi-janvier, la direction a mené toute une campagne dans l'entreprise, promettant aux travailleurs d'ArcelorMittal qu'aucun ne se retrouvera sur le carreau, grâce à des mutations et des départs en retraite. Mais tout le monde sait que les mutations à l'usine de Florange toute proche se traduiront là-bas par des départs d'intérimaires. Et surtout, aucune garantie n'est fournie aux intérimaires de Gandrange et aux sous-traitants qui, eux, vont se retrouver le bec dans l'eau.

L'idée d'exiger qu'ArcelorMittal embauche la centaine d'intérimaires présents sur le site et qu'il s'engage à leur assurer un revenu fait donc son chemin dans les esprits. Même chose pour les employés des entreprises sous-traitantes dont il serait normal qu'ArcelorMittal s'engage à assurer l'avenir.

Du côté des syndicats, chacun a beaucoup plaidé pour sa solution : la CGT a défendu une reprise de l'ensemble de l'usine par un repreneur extérieur, mais ArcelorMittal n'est pas vendeur d'un site acquis pour le franc symbolique en 1999. La CFDT et la CGC, elles, plaident pour une modernisation de l'usine et une poursuite de l'ensemble de l'activité au sein d'ArcelorMittal, expliquant à la direction qu'elle économiserait 15 millions si elle suivait leur

projet, évalué à 40 millions d'euros, alors que le coût de la fermeture est chiffré par la direction elle-même à 55 millions.

Mais la direction du groupe n'a eu cure de tous ces bons conseils car ses plans à elle – dans lesquels les 600 emplois de Gandrange pèsent pour rien – ne sont pas de produire de l'acier mais de produire des profits. Et ce ne sont pas les jéré-

miades des pouvoirs publics régionaux sur la fin de l'industrie en Lorraine qui risquaient d'émouvoir beaucoup les actionnaires du numéro un mondial de l'acier.

Même de Sarkozy, ces gens-là se moquent éperdument. Venu à Gandrange le 4 février, dans une mise en scène soigneusement organisée, il avait promis que les pouvoirs publics aideraient Mittal à investir pour garder l'usine de Gandrange avec tous ses emplois, ou bien qu'il aiderait un repreneur à poursuivre l'activité. Les gesticulations de Sarkozy étaient sans doute destinées à l'électorat avant les élections municipales, mais n'ont pas empêché

les deux principales villes toutes proches, Metz et Thionville, de basculer à gauche, ce qui a constitué une véritable surprise.

Il était pour le moins choquant de proposer de l'argent public au numéro un mondial de l'acier (7,5 milliards de bénéfices en 2007) pour continuer à faire des profits. Mais même ces cadeaux de Sarkozy sont renvoyés dédaigneusement par ArcelorMittal à leur expéditeur, en se moquant visiblement qu'il fasse piètre figure auprès des électeurs. Les patrons ne sont pas élus, puisque ce sont les rois. Mais il est vrai que les rois ne sont pas éternels.

Étienne HOURDIN



De Wendel : les anciens maîtres des forges se portent bien

Plus 141 % de bénéfices en 2007, tel est le résultat de Wendel, la société d'investissement de la famille de Wendel. Elle a gagné l'an dernier 879 millions d'euros et s'apprête à régaler ses actionnaires d'un dividende en hausse de 17,6 %. Comme le rappelle le PDG, au cours des cinq années écoulées, le titre Wendel a été multiplié par trois et la hausse du dividende a été en moyenne de 15 % par an.

Les héritiers des de Wendel – qui ont laissé un champ de ruines industrielles et un sous-sol qui s'effondre en Lorraine – n'ont pas trop à se plaindre de la vie. Ils sont devenus des « investisseurs », comme on dit. C'est-à-dire des gens qui achètent ou revendent des entreprises au gré de leurs intérêts financiers.

Ainsi, chez Saint-Gobain, dont il est devenu le principal actionnaire, Wendel a des objectifs de « réduction des coûts » encore plus importants que ceux de la direction de l'entreprise. Celle-ci avait prévu 300 millions, Wendel en voudrait un milliard, selon l'intersyndicale de Saint-Gobain.

« Réduire les coûts » ? C'est la façon polie de dire « accroître l'exploitation ».

E. H.

• Hôpital Saint-Antoine – Paris 12^e

L'embauche devient une urgence

Le feu couvait depuis quelques mois à l'hôpital Saint-Antoine : d'abord dans le service de néonatalogie de la maternité, puis de l'Orthopédie, enfin dans le service de médecine interne.

Le manque de personnel, les repos déplacés, la multiplicité des CDD aides-soignants, le glissement de tâches d'une catégorie à l'autre, les heures supplémentaires à tire-larigot, la mauvaise prise en charge des patients avec une augmentation de l'activité par rapport aux moyens mis en œuvre a provoqué la colère du personnel dans ces services.

Des cahiers de revendications ont été établis en Orthopédie et en Médecine interne, suivis d'un certain nombre de réunions avec la direction. Celle-ci a alors promis du personnel, des fermetures de lits ponctuelles pour faire baisser la pression, le paiement de toutes les heures supplémentaires effectuées et des intérimaires.

Au bout de quelques semaines et quelques réunions, le personnel embauché n'a même pas suffi à remplacer celui qui partait, la réouverture de lits s'est faite pressante, et le paiement des heures supplémentaires ne réglait pas le problème. La seule solution pour obtenir satisfac-

tion était donc de convaincre le reste de l'hôpital qu'il était temps de ne plus se laisser faire, que les problèmes étaient les mêmes partout et qu'il fallait le dire ensemble. Ces collègues et la CGT ont donc organisé une assemblée générale par mois rassemblant chaque fois un peu plus de monde, jusqu'à celle de la mi-mars qui a voté la grève pour le 18.

Comme toujours, la grève à l'hôpital, c'est compliqué, car en plus du service minimum permanent, la direction fait pression pour que tous les services, même ceux qui n'ont pas de caractère d'urgence, restent ouverts. Souvent, la grève est

symbolique et se résume à se déclarer gréviste, même si on travaille, à distribuer des tracts aux autres collègues, à poser des banderoles aux fenêtres, à faire des tours de l'hôpital en faisant du bruit pour inviter les autres à descendre, à bousculer des réunions institutionnelles, à tenir un piquet de grève, des assemblées générales, des manifestations...

Cependant la pression mise sur la direction a permis d'obtenir l'engagement de titulariser 28 CDD aides-soignants, sur plus de 200 toutes catégories confondues qui font fonctionner l'hôpital. De plus, une commission d'embauche pour une vingtaine d'agents va être mise en place, ce qui n'était pas prévu.

Enfin, mardi 1^{er} avril, c'est un gros cortège dynamique qui a quitté l'hôpital Saint-Antoine pour aller en manifestation à l'Hôtel de Ville, puisque le président du Conseil d'administration de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris n'est autre que le maire de Paris. En traversant la place de la Bastille, c'est sur l'air de *la Carmagnole* qu'on a réclamé à nouveau des embauches, pour récupérer au



moins ce qu'on a perdu depuis dix ans. Un des médecins présents à la manifestation a rappelé qu'il y a 15 ans il y avait 1 100 lits ouverts à Saint-Antoine et qu'il n'y en a plus que 600 aujourd'hui.

Une délégation composée des représentants syndicaux, y compris de syndicats de médecins, a été reçue par des élus PCF de la Ville de Paris, qui ont promis de poser le problème de l'hôpital Saint-Antoine au prochain conseil municipal, le 21 avril. Les problèmes ne sont pas réglés et les grévistes sont bien décidés à continuer leur mouvement et à l'amplifier, pourquoi pas par une manifestation de toute l'AP-HP, comme cela a été envisagé au retour de la délégation ?

Correspondant LO



• Maternités fermées

Au dessus des berceaux, la mauvaise fée des économies

Le 31 mars la maternité de Clamecy (Nièvre) a fermé par décision administrative. Les 214 naissances de 2007, l'opposition du personnel, de la population, des élus, les pétitions, les manifestations, le boycott des élections préconisées par les élus eux-mêmes, rien n'y a fait. Désormais les femmes de Clamecy et des communes environnantes auront à parcourir 60 kilomètres pour mettre au monde leur enfant à Auxerre ou à Nevers.

Le même 31 mars, des milliers de manifestants défilaient à Carhaix, dans le Finistère, pour s'opposer à la fermeture de la maternité et du service de chirurgie de l'hôpital public. Là aussi, les mères auraient un trajet de 45 minutes au moins pour se rendre à la maternité la plus proche.

D'autres maternités dans d'autres villes sont menacées,

car le plan gouvernemental exige qu'une maternité réalise 300 accouchements par an. Pour des raisons de sécurité ? C'est ce qu'ils disent. Car le fait que la maternité ne compte que peu d'accouchements n'implique pas forcément qu'elle ne dispose ni de matériel de pointe ni de personnel compétent. Tout cela dépend en fait des investissements matériels et humains auxquels les pouvoirs publics veulent bien consentir.

Certaines villes, comme Sainte-Affrique, ont réussi à garder leur maternité après des années de mobilisation. D'autres, comme Paimpol et Clamecy, l'ont perdue malgré les protestations. Sans autre raison que l'avancée du rouleau compresseur à faire des économies sur le dos de la population travailleuse.

Paul GALOIS

• Nos lecteurs écrivent

Travailleurs sociaux : restrictions sur la formation

Actuellement en formation dans un institut de formation de travailleurs sociaux, je vous fais part d'une conséquence de la loi de réforme sur l'indemnisation des stagiaires.

Le 31 janvier 2008, une indemnisation pour des stages de plus de trois mois consécutifs a été mise en place, à la hauteur de 390 euros pour 151 heures de stage. Cette somme est dérisoire mais il y a en outre des clauses restrictives particulièrement choquantes. D'abord, tous les stagiaires des formations ne nécessitant pas le bac en sont tout bonnement exclus. Cela concerne par exemple les futurs moniteurs éducateurs, aides-éducateurs, aides-soignants, aides médico-psychologiques. De plus, tous les stagiaires dans la fonction publique ne peuvent pas non plus prétendre à cette indemnisation.

Les associations du secteur social et médico-social sont

donc censées, d'après cette loi, rémunérer leurs stagiaires, alors que leurs budgets 2008 sont déjà bouclés et que l'État s'est bien gardé de leur verser la moindre subvention supplémentaire. Conséquence : certaines associations, par manque de moyens, ont dû annuler des stages prévus.

Ainsi, l'État vient de mettre en place une nouvelle réforme augmentant la place des stages dans la validation des diplômes, mais sous prétexte de résoudre le scandale des stages non rémunérés, il limite de fait les possibilités de stage pour une partie des élèves en formation.

Les étudiants de l'IUT car-

rières sociales et ceux de l'IFTS se sont réunis à Grenoble pour voter une plate-forme de revendications : élargissement de la gratification à tous les secteurs publics et privés, application de cette loi à tous les statuts (moniteurs éducateurs, ASH) et déblocage d'une enveloppe budgétaire pour 2008. Ils ont aussi décidé de participer à la manifestation qui s'est déroulée vendredi 28 mars à Lyon. Environ 300 personnes ont contesté cette réforme devant la Direction régionale de l'action sanitaire et sociale. Ce n'est qu'un début : tout le monde espère être plus nombreux la prochaine fois.



• À la SNCF

Ça roule... Pour qui ?

« La SNCF doit changer de rythme pour entrer, tout entière, dans l'ère du développement et de la concurrence. » Dans une lettre de mission, fin février, Sarkozy a fixé ainsi des objectifs au nouveau président de la SNCF Pépy, pour sa gestion de l'entreprise. Après le trafic de marchandises, en 2010 ce sera au tour du transport des voyageurs d'être ouvert à la concurrence. La SNCF ne sera plus alors qu'une entreprise parmi d'autres entreprises ferroviaires à utiliser le réseau ferré.

L'objectif fixé par Sarkozy n'est pas nouveau. Cela fait des années qu'à la SNCF une réorganisation complète, avec un découpage de l'entreprise par activités, est en cours. Cela a commencé en 1997, lorsque la division a été opérée entre la SNCF proprement dite, s'occupant de tout ce qui touche à la circulation des trains et au transport des marchandises et des voyageurs, et le RFF (Réseau ferré de France) devenant propriétaire des infrastructures et responsable de leur entretien, quitte à sous-traiter cet entretien à d'autres entreprises comme... la SNCF par exemple.

Depuis, les divisions internes à la SNCF n'ont pas cessé, avec pour objectif que chaque activité, chaque secteur devienne rentable, voire soit plus rentable que le voisin. Le grand découpage s'est fait entre le fret, les transports régionaux (TER), dont les frais sont de plus en plus

reportés sur les Conseils régionaux, et les grandes lignes voyageurs, regroupées sous l'étiquette VFE (Voyageurs France Europe).

Ainsi, après des années de pertes, la SNCF fait maintenant des bénéfices dans sa branche fret. Pour continuer à en faire, elle poursuit ce qu'elle appelle « la restructuration du transport des marchandises », en n'hésitant pas à supprimer du transport par rail au profit de la route (via ses propres filiales routières) lorsque cela se révèle financièrement rentable. Qu'importe si, socialement, cela signifie un vrai et dangereux gâchis.

Pour ce qui est du transport des voyageurs, il n'est pas question de maintenir en fonction des lignes secondaires, desservant des régions peu peuplées par exemple, fonctionnant à perte, même si le trafic sur des lignes plus fréquentées pourrait les compenser. Et ce ne sont plus seule-

ment des dessertes secondaires qui sont appelées à disparaître, mais aussi des lignes Corail, moins rentables commercialement que les lignes TGV.

La course à la rentabilité, la volonté de se préparer à faire

bonne figure dans la compétition commerciale qui s'annonce entre les différentes sociétés ferroviaires qui, en 2010, concurrenceront directement la SNCF sur le réseau ferré français, conduisent à la dégradation importante du

service rendu par le train. Un service qu'il faudra de surcroît payer de plus en plus cher, comme on peut le vérifier au moment où une nouvelle augmentation tarifaire est annoncée.

Lucienne PLAIN



Des bénéfiques aux dépens des cheminots et des usagers

La direction SNCF chiffre les pertes dues aux grèves d'octobre-novembre 2007 à 300 millions d'euros. Elle annonce également que le coût de l'énergie nécessaire à la traction a augmenté de 13 % et que les péages qu'elle verse à RFF pour l'utilisation des voies ferrées ont augmenté de 12 %.

Cela ne l'empêche pas d'afficher un chiffre d'affaires

en hausse et des bénéfiques s'élevant à 930 millions d'euros pour 2007. Le groupe SNCF se porte donc bien, au point qu'il a pu verser à l'État, qui reste son actionnaire principal, environ 150 millions de dividendes au titre de 2007. Cela sans compter les péages reversés à l'entreprise publique qu'est RFF, qui finissent eux aussi, même par une voie détournée,

dans les caisses de l'État.

Après cela Guillaume Pépy, le nouveau président SNCF, devrait avoir du mal à faire accepter aux cheminots de se serrer la ceinture en fait d'augmentation des salaires et à faire avaler aux usagers des augmentations tarifaires exorbitantes.

L. P.

Nouveau président, vieille politique

L'arrivée de Guillaume Pépy à la tête de la SNCF, en remplacement d'Anne-Marie Idrac, annonce la continuité d'une politique qui prépare la SNCF à fonctionner comme n'importe quelle entreprise privée. Priorité reste donnée à la rentabilité et aux bénéfiques, sans se préoccuper du service rendu, puisque désormais les voyageurs ne sont plus considérés comme des usagers d'un service public mais comme des clients du transport ferroviaire.

Le nombre d'emplois continuera de baisser, les salaires resteront bloqués sans même compenser l'inflation et les conditions de travail des cheminots se dégraderont, l'encadrement faisant la chasse à coup de sanctions au plus petit écart vis-à-vis du règlement.

En matière d'emploi, le

budget prévisionnel pour 2008 a annoncé la couleur : plus de 2 000 suppressions de postes pour la seule branche du Fret et un solde négatif d'environ 1 800 emplois pour l'ensemble de la SNCF, compte tenu des embauches prévues. Cette perte d'effectifs en 2008 s'ajoutera aux 15 000 postes supprimés entre 2003 et 2007.

Pour ce qui est des salaires, la direction ne prévoit quasiment rien : après 0,7 % d'augmentation accordé au 1^{er} janvier 2008 (plus 7,50 euros d'augmentation d'une prime), elle prévoit une augmentation automatique de 0,4 % lorsque l'inflation dépassera 1,5 %. Autant dire que le retard des salaires sur la hausse des prix est programmé, mais pas le rattrapage !

L.P.

• Gare de Paris-Nord

Productivité et sécurité ne font pas bon ménage

La direction de la gare du Nord à Paris a entrepris d'installer des caméras sur les quais. Non pas pour améliorer la sécurité, ce qui aurait été une chose louable, mais pour supprimer des postes de travail.

Jusqu'à présent, pour assurer le départ d'un train, deux agents étaient bien souvent nécessaires : l'un en tête de train, l'autre en queue. L'installation de nouvelles caméras devrait permettre de supprimer l'agent de tête, le départ

n'étant plus donné que par l'agent de queue aidé des caméras.

Seulement, de l'aveu même de la direction, le système n'est pas fiable. Certaines caméras sont mal orientées et ne permettent pas de voir le quai, d'autres bougent, d'autres encore sont inopérantes dès qu'il y a du soleil. Si bien que les trains ne peuvent en fait pas être expédiés conformément aux règles de sécurité.

La volonté de la direction

d'assurer des gains de productivité est telle qu'à compter du 1^{er} avril les agents commerciaux pourront, à la place des agents de transport, expédier eux aussi un train. Une petite formation, donnée à la va-vite, et l'aide des nouvelles caméras leur permettraient.

Mais si cela est si simple, pourquoi ne pas demander aux voyageurs d'expédier eux-mêmes leur train ?

Caméras-le-bol !

Correspondant LO

10, 11 et 12 mai

La fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La fête annuelle de Lutte Ouvrière aura lieu les 10, 11 et 12 mai à Presles dans le Val-d'Oise. Le programme artistique commence à être publié, ainsi que la liste des animations culturelles, scientifiques ou rigolotes.

Il y aura aussi des spécialités gastronomiques proposées à des prix modérés, des jeux pour

les enfants dont la plupart sont gratuits, des attractions de toutes sortes.

Des débats seront organisés par nos camarades de différentes entreprises, régions ou pays, pour discuter de ce qui fait la vie des travailleurs et des luttes qu'il faudra mener.

Dans des librairies d'autres camarades sau-

ront vous conseiller et vous recommander le livre qui vous fera rêver, pleurer ou réfléchir et peut-être les trois à la fois.

Il y aura des bals aussi variés que le sont les goûts musicaux des jeunes et des moins jeunes, des pelouses et des sous-bois, et même cette année un arboretum, des bancs et des chaises, de



l'ombre et du soleil, pour s'asseoir et discuter.

Alors réservez votre week-end des 10, 11 et

12 mai pour ces trois jours de détente, de discussions, d'échange et de fraternité.

Au programme du Grand Podium (entre autres)



- La chanteuse noire américaine **ILENE BARNES** (folk, rock, ballades, soul) à la voix exceptionnelle.

- **VOLO**, un groupe de chansons françaises rock, poétiques et engagées mené par les frères

Volovitch qui tournent aussi avec les Wriggles.

- La compagnie de théâtre **JOLIE MÔME** dans son récital de chansons de luttes « Basta ya ! ».

- L'humoriste **GUSTAVE**

PARKING dans son one-man show loufoque et délirant « De mieux en mieux pareil ».

- **THOMAS PITIOT**, auteur-compositeur dans un récital contestataire et enlevé aux sonorités africaines intitulé « Griot ».

- **YANNICK LE NAGARD** qui sert en chanson un savoureux cocktail rempli d'humour et de dérision.

- **LA ROUQUIQUINANTE**, un groupe qui chante les textes de jeunes auteurs-compositeurs de la nouvelle scène française tels que Les Têtes Raides, la Rue Kotanou, La Tordue, Jamait, Tho-

mas Fersen...et bien d'autres.

- **GIL**. Ce rêveur à la voix rauque partage avec son public et ses musiciens ses états d'âme, ses joies, ses peines et son regard sur le monde au travers de rythmes acoustiques.

Au Petit Théâtre : « Elle n'est pas morte », récital de chansons sur La Commune de Paris par **RITON LA MANIVELLE** et un concert de jazz avec le saxophoniste **JEF SICARD**. Bien d'autres groupes et artistes sur cette scène seront annoncés dans les prochaines semaines.

Les débats

Thérèse CLERC, co-fondatrice de la maison des Babayagas à Montreuil (93).

Laurent BONELLI, auteur de *La France a peur : une histoire de l'insécurité*.

Julia WRIGHT, pour le centenaire de la naissance de Richard Wright.

Éric MICHEL, auteur de *Algérie, Algérie*.

Maurice RAJSFUS, auteur de *Portrait physique et mental du policier ordinaire et Mercenaires de la République*.

Monique PINÇON-CHARLOT et **Michel PINÇON**, avec leur dernier livre *Les Ghettos du Gotha*,

Nicolas JOUNIN auteur d'un essai intitulé : *Chantier interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment*.

L'Atelier pour la récupération de la mémoire historique et sociale du

Centre d'éducation d'adultes Manolo Reyes de Séville présente des témoignages de la répression et de l'exploitation sociale dans l'Espagne franquiste.

Brigitte WIESER et **Jean-Jacques MERIC**, du Réseau éducation sans frontières (RESF) : « Expulsion des sans-papiers : face aux objectifs chiffrés, comment résister ? »

Jean-Jacques MARIE avec un essai sur la révolution de 1905 en Russie intitulé *Dimanche rouge*.

PEF, le prince des Motordu, qui a également écrit *Zappe la guerre*

Pierre DUTERTE, auteur de *Terres inhumaines* un médecin face à la torture.

Présentation par **LUTTE OUVRIÈRE** de sa brochure : *Mai-juin 1968, les leçons d'une explosion sociale*

Cité des Sciences

Comme chaque année, des scientifiques seront présents pendant les trois jours de la fête pour exposer, de manière accessible, certaines de leurs recherches, et pour répondre aux questions du public.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer la présence de :

Sébastien BALIBAR (physicien, directeur de recherches CNRS à l'École normale supérieure, spécialiste des étranges propriétés de la matière aux très basses températures, et auteur d'ouvrages de vulgarisation) : « *La physique contemporaine au cœur de notre vie quotidienne. Ou comment les questions les plus simples cachent parfois des secrets qui passionnent les chercheurs* »

Étienne KLEIN (physicien au CEA, auteur de nombreux livres de vulgarisation sur la physique et la philosophie des sciences, dont *Il*

était sept fois la révolution, Albert Einstein et les autres) : « *En quoi Einstein a-t-il révolutionné la physique ?* »

Vincent LEBON (responsable du laboratoire Imagerie et Spectroscopie au CEA) : « *L'IRM, imagerie par résonance magnétique, et ce qu'on peut en attendre pour comprendre le fonctionnement du cerveau* »

Antoine LONNET (linguiste, chargé de recherches au CNRS) : « *Arabe, hébreu, berbère, éthiopien, égyptien... : le groupe des langues chamito-sémitiques, une grande famille et combien de divisions !* »

Catherine VIDAL (directrice de recherche à l'Institut Pasteur, neurobiologiste, auteur de *Cerveau, Sexe et Pouvoir*) : « *Le sexe du cerveau, entre science et idéologie* »

François VANUCCI (chercheur en physique des particules à l'Université Paris 7) : « *Le nouvel accélérateur géant LHC pourra-t-il bouleverser notre vision de l'Univers ?* »

Commandez vite votre carte d'entrée

Jusqu'au 1^{er} mai, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 12 euros. Vous pouvez vous procurer cartes d'entrées et bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- soit auprès de nos camarades
- soit en écrivant à : Lutte Ouvrière BP 233 75865 Paris cedex 18

Indiquer le nombre de cartes demandées et de bons, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco

Tout savoir sur la fête

Sur internet, connectez-vous à :

fete.lutte-ouvriere.org

Fête régionale de Lutte Ouvrière Saint-Nazaire

Samedi 5 avril
Salle Jacques Brel